



# LPO FRANCE

RAPPORT D'ACTIVITE 2008

[www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)



  
**BirdLife**  
INTERNATIONAL  
REPRÉSENTANT OFFICIEL



# SOMMAIRE

Préserver l'oiseau nous a conduits à préserver l'ensemble du vivant et, par conséquent, les milieux naturels qui accueillent les espèces. Alors qu'aujourd'hui, nous savons que la promesse de l'Europe de stopper la perte de la biodiversité pour 2010, ne sera pas tenue, les actions de la LPO de réhabilitations, de sauvegarde et de sensibilisation doivent plus que jamais se développer.

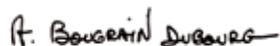
La compétence de nos salariés, bénévoles et membres reconnue unanimement, leur passion et leur investissement indéniables sont autant d'atouts qui jour après jour permettent de "bouger les lignes" et de peser dans l'avenir de notre société.

Plus que jamais cette dynamique, a permis en 2008 un développement sans précédent des activités de la LPO (promotion des adhésions, des campagnes de dons, des refuges, des partenariats avec les entreprises, nouvelles délégations...) qui l'amènent à augmenter ses activités de plus de 10% dans l'année.

Il nous fallait un siège social en adéquation avec nos engagements et notre développement, c'est chose faite avec les Fonderies Royales, un bâtiment historique remis aux normes écologique qui projette la LPO directement dans le XXIème siècle et la prépare aux nombreux enjeux de demain.

Merci de votre fidélité !

Allain Bougrain Dubourg  
Président de la LPO



• INTRODUCTION .....	03
• LES FONDERIES ROYALES .....	06
• POINTS CLES .....	08
• CONSERVATION .....	10
Les espèces .....	10
Les espaces .....	16
• DEVELOPPEMENT & VIE ASSOCIATIVE .....	22
• COMMUNICATION .....	24
• ADMINISTRATION ET FINANCES .....	26
Les ressources humaines .....	26
Le budget .....	28
• ASSOCIATIONS LOCALES LPO .....	30



# INTRODUCTION

La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), créée en 1912, a pour but "la protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent et, en particulier, la faune et la flore qui y sont associées", et plus globalement, la biodiversité. Avec plus de 45 794 membres, c'est aujourd'hui l'une des premières organisations de protection de la nature en France.

La LPO réalise des actions avec la contribution active de milliers de bénévoles, de 126 salariés pour la seule association nationale, 285 salariés délégués comprises, et avec le soutien de ses adhérents, sympathisants, abonnés et donateurs.

Ce réseau de femmes et d'hommes se structure autour de l'association nationale, reconnue d'utilité publique depuis 1986, mais également de ses Délégations, Groupes, Relais, Sites et Antennes. Afin que ces correspondants locaux soient largement associés aux décisions, un Conseil national les regroupe deux fois par an. Ce Conseil national est une instance de réflexion, de coordination et de proposition auprès du Conseil d'administration (voir organigramme page 5).

Ce document présente le rapport d'activité de la LPO nationale ainsi qu'un bilan succinct des activités des associations locales et groupes.

La LPO est le représentant officiel en France de BirdLife International, alliance d'associations pour la protection de la nature qui réunit plus de cent organisations dans le monde, soit plus de deux millions d'adhérents. Les orientations de la LPO participent à la stratégie de conservation des oiseaux et de leurs milieux qu'anime BirdLife International aux niveaux européen et mondial. L'action de la LPO s'appuie sur la stratégie de BirdLife International pour l'identification des sites ornithologiques majeurs, l'évaluation du statut des oiseaux et l'élaboration des plans d'action et de restauration des espèces à tous les niveaux : local, régional, national et mondial.

Avec ces informations de terrain, la LPO épaula BirdLife International dans le lobbying au niveau des instances européennes sur les politiques communautaires ayant une incidence nationale directe.

L'action de la LPO pour la protection du patrimoine naturel s'inscrit aussi dans les engagements nationaux, européens et internationaux pris par la France pour la conservation de la biodiversité, notamment en application de la convention de Rio (1992), des directives "Oiseaux" (1979) et "Habitats" (1992) ainsi qu'à travers les inventaires des espèces menacées (listes rouges).

Nombre d'interlocuteurs qui côtoient et rencontrent la LPO sont étonnés par notre appellation à leurs yeux réductrice, Ligue pour la Protection des Oiseaux, au regard des nombreuses activités réalisées au profit de la protection de la nature toute entière. En effet, la gestion des réserves naturelles, les expertises et inventaires pour les habitats naturels, l'agriculture, les énergies renouvelables, la valorisation ou le développement de l'écotourisme, le conseil porté à l'agriculteur ou à la collectivité dans un souci de concilier développement économique, social et environnemental (c'est à dire les trois piliers du développement durable), nous rapprochent davantage d'une association de protection de la nature et de l'environnement généraliste.

Mais, la LPO reste bien fidèle à ses origines de 1912. Lors de sa création, elle était la section ornithologique de la Société Nationale de Protection de la Nature - et si elle est ancrée en ce XXI<sup>e</sup> siècle dans la modernité d'un mouvement international, BirdLife, qui compte parmi ses membres un modèle, la Royal Society for the Protection of Birds (RSPB), avec ses 1,1 million de membres, la clef d'entrée de toutes ses activités reste toujours la protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent. Les oiseaux, qui sont les indicateurs de l'état de santé de la planète...

## Les événements qui ont marqué l'année 2008

- La présidence française de l'Union Européenne (2<sup>e</sup> semestre 2008) a mobilisé la LPO, ce qui s'est traduit par la publication et la promotion de divers documents dans des domaines essentiels de la protection de la nature :
  - l'agriculture "Nouveaux défis, nouvelle PAC"
  - "La croissance, l'emploi et la biodiversité"
  - "Bien être grâce à la nature" et "Greening Europe"
  - "L'état de conservation de l'avifaune française dans le réseau français des zones de Protection Spéciale", en collaboration avec le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.
- Une intense activité dans la conservation de la nature avec pour point d'orgue :
  - le montage d'un programme européen LIFE+ en coordination avec les associations et acteurs de la nature en Réunion, Guyane et Antilles françaises
  - la rédaction de nouveaux plans de restauration : Balbuzard, Outarde canepetière, Gypaète barbu, Faucon crécerellette, Butor étoilé ;
  - la création de la réserve naturelle régionale de La Vacherie, en Marais Poitevin, en décembre 2008 et la candidature à la gestion de la réserve naturelle Michel Brosselin – St Denis du Payré.
- La préparation de l'avenir de la LPO à l'horizon 2015-2020, avec :
  - l'achèvement des travaux des Fonderies Royales avec réception des travaux et remise des clés le 15 décembre 2008 en vue d'une installation pour les 30 ans à venir ;
  - une réflexion du conseil d'administration sur la réorganisation de la LPO et de son fonctionnement interne, de façon à aborder sereinement son centenaire en 2012.
- Un développement sans précédent des activités de la LPO (promotion des adhésions, des campagnes de dons, des refuges, des partenariats avec les entreprises, nouvelles délégations...) qui l'amènent à augmenter ses activités de plus de 10% dans l'année.

# LES FONDERIES ROYALES



Qu'il s'agisse de militants de la protection de la nature, de la lutte contre les changements climatiques ou de l'organisation rationnelle des transports, tous ont en ligne de mire un modèle de société moins agressif envers l'environnement et plus sûr pour nos enfants.

Dès lors, la LPO se devait de prendre part à la lutte contre les changements globaux (modification du climat, perte de biodiversité...) du global au local en s'efforçant de respecter les engagements de Kyoto, les engagements du Grenelle de l'environnement et les dispositions prises par la commission Européenne en décembre dernier :

- réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport à leurs niveaux de 1990 ;
- réaliser 20 % d'économies d'énergie ;
- porter la part des énergies renouvelables à 20 % de la consommation.

A travers ce déménagement et la réhabilitation du bâtiment des Fonderies Royales, la LPO a voulu éviter les gaspillages d'énergie, d'espaces et de matériaux, limiter la production de déchets, mieux organiser les déplacements... Autant de sujets qu'une association de protection de l'environnement se devait d'intégrer dans son fonctionnement. Le transfert du siège social a donc fait l'objet de réflexions particulières afin de limiter l'impact environnemental de notre activité.

Sa conception a fait d'objet d'une démarche rigoureuse et méthodique telle que préconisée dans la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE). Un système de management de l'opération, reposant sur 14 cibles thématiques a été mis en place. Une quinzième cible a également été traitée : la question de l'intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagements... une obligation pour la LPO !

- Premier principe tout d'abord : reconstruire la ville sur elle-même. Le choix de l'utilisation d'un bâti ancien, situé en cœur de ville permet de valoriser et d'entretenir le patrimoine existant mais surtout évite de consommer de l'espace naturel en périphérie. En effet, chaque année 60 000 ha de terres agricoles et naturelles sont urbanisés. L'équivalent

d'un département français tous les 10 ans ! Les projets d'urbanisme et d'aménagement sont l'une des menaces les plus importantes pesant sur la biodiversité, ne n'oublions pas !

- La phase de chantier est susceptible de générer des pollutions. Une charte "chantier vert" a été signée et mise en place. Cette charte signale aux entreprises l'obligation de trier les déchets de chantier, de gérer les eaux de rinçage des outils et autres bétonnières et de réduire les déchets à la source.

- Le secteur du bâtiment est responsable de 21 % des émissions de CO2 et de 43 % de la consommation d'énergie finale en France. Le chauffage représente près des deux tiers de ces consommations d'énergie et la majeure partie des émissions de CO2 du secteur.

La gestion de l'énergie est bien entendu un sujet central. La logique appliquée au bâtiment des Fonderies Royales qui repose sur le scénario Négawatt a été la suivante :

## La sobriété énergétique

La sobriété énergétique consiste à supprimer les gaspillages absurdes et coûteux à tous les niveaux de l'organisation de notre société et dans nos comportements individuels.

Elle s'appuie sur la responsabilisation de tous les acteurs, du producteur au citoyen.

## L'efficacité énergétique

L'efficacité énergétique consiste à réduire le plus possible les pertes par rapport à la ressource utilisée. Le potentiel d'amélioration de nos bâtiments, de nos moyens de transport et des appareils que nous utilisons est en effet considérable : il est possible de réduire d'un facteur 2 à 5 nos consommations d'énergie et de matières premières à l'aide de techniques déjà largement éprouvées à service rendu équivalent.

L'isolation a été renforcée, les vitrages choisis sont très performants, les systèmes d'éclairage sont en basse consommation et munis de détecteurs de présence. Une ventilation double-flux à haut rendement a été installée. Ce système permet de

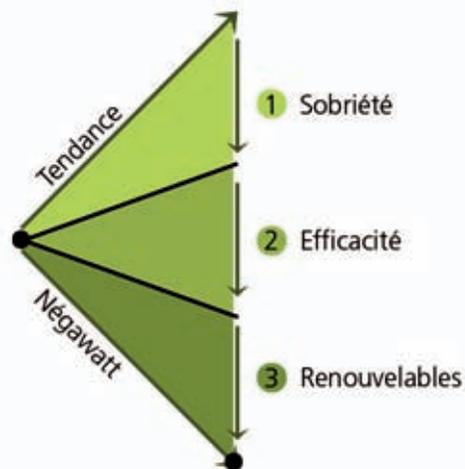
limiter les pertes de chaleur inhérentes à la ventilation : il récupère la chaleur de l'air vicié extrait des locaux et l'utilise pour réchauffer l'air neuf filtré venant de l'extérieur. Un ventilateur pulse cet air neuf préchauffé dans les pièces principales par le biais de bouches d'insufflation. Cet équipement est plus coûteux qu'une VMC simple-flux, mais il permet des économies de chauffage importantes en récupérant jusqu'à 90 % de l'énergie contenue dans l'air vicié extrait.

### L'utilisation d'énergies renouvelables locales

Les actions de sobriété et d'efficacité réduisent nos besoins d'énergie à la source. Le solde doit être fourni à partir d'énergies renouvelables issues de notre seule ressource naturelle et inépuisable : le Soleil.

Le bois, résultat de la photosynthèse, donc de l'énergie solaire, a été intégré au projet : une chaudière bois automatique alimentée par des granulés bois permet de chauffer les bureaux de la LPO et de nos voisins de l'EID. Un petit réseau de chaleur bois a été créé.

### Scénario Négawatt



La LPO a également intégré des panneaux solaires photovoltaïques à sa toiture. 160m<sup>2</sup> permettent de fournir environ 1/3 des besoins électriques soit environ 18 000 kWh/an.

- Le siège social de la LPO est équipé de systèmes d'économie d'eau. Les sanitaires 3/6L et les robinets pousoirs permettent de minimiser les consommations. Un récupérateur d'eau de pluie sera installé pour les usages d'arrosage et de rinçage des équipements de terrain.

"L'eau liquide est plus rare à l'échelle cosmique que l'or sur la terre."

- La LPO a fait un bilan de sa production de déchets. Le papier usagé est broyé et sert à protéger les colis envoyés par la boutique LPO. Les autres déchets sont triés et ramassés sur place par les services de la commune ou envoyés en déchetterie (déchets informatiques...).

99 % des ressources prélevées dans la nature deviennent des déchets en moins de 42 jours.

- L'entretien et la maintenance des bureaux sont assurés par un technicien. Un suivi régulier et sérieux des équipements est le gage d'un fonctionnement optimum des systèmes de chauffage, de régulation, d'éclairage et de sécurité.

- Une régulation informatisée et centralisée du système de chauffage permet d'ajuster son fonctionnement au plus juste : les périodes d'occupations sont définies et permettent d'éviter de chauffer inutilement. Une régulation par bureau (robinets thermostatiques) est également permise afin de répondre aux habitudes individuelles.

- L'aménagement extérieur des locaux (cour intérieure) a fait l'objet d'une réflexion sur la biodiversité et des aménagements spécifiques permettront de recréer un coin de nature en ville.

La biodiversité est restée relativement ignorée dans la démarche HQE durant ses 10 premières années. De la même manière qu'on fait maintenant des maisons "à énergie positive" (qui produisent plus d'énergie qu'elles n'en consomment), l'idée est ici de faire un bâti dont



l'enveloppe au moins pourrait offrir autant de place pour la biodiversité naturelle qu'en l'absence de construction, voire plus.

- Le cas des transports est particulier. La LPO a mis en œuvre l'un des rare Plan de Déplacement Entreprise (PDE) de Charente Maritime. Cet exercice a consisté en une analyse de la situation des bureaux, des offres de transports en commun, des pistes cyclables... Une enquête interne a été réalisée de façon à préciser les habitudes des salariés (distance domicile / travail, moyen de déplacement utilisé, conditions nécessaires pour venir à vélo...). Ce travail permet aux salariés LPO de s'organiser (covoiturage, train-vélo...) et le parc à vélos a été dimensionné en conséquence (40 places). Une possibilité de restauration sur place est également assurée afin de réduire les besoins de mobilité.

Nous savons aujourd'hui que les comportements éco-responsables constituent le seul chemin viable pour notre avenir et celui de nos enfants. A l'heure où la crise économique et environnementale nous frappe, il est urgent de faire comprendre aux décideurs politiques, mais également aux citoyens qu'il est temps d'orienter notre développement sur la base des intérêts collectifs porteurs d'avenir. Le secteur du bâtiment offre une marge de progression très importante. Les chantiers de mise aux normes environnementales sont à la fois porteur d'espoir et fortement créateurs d'emploi.

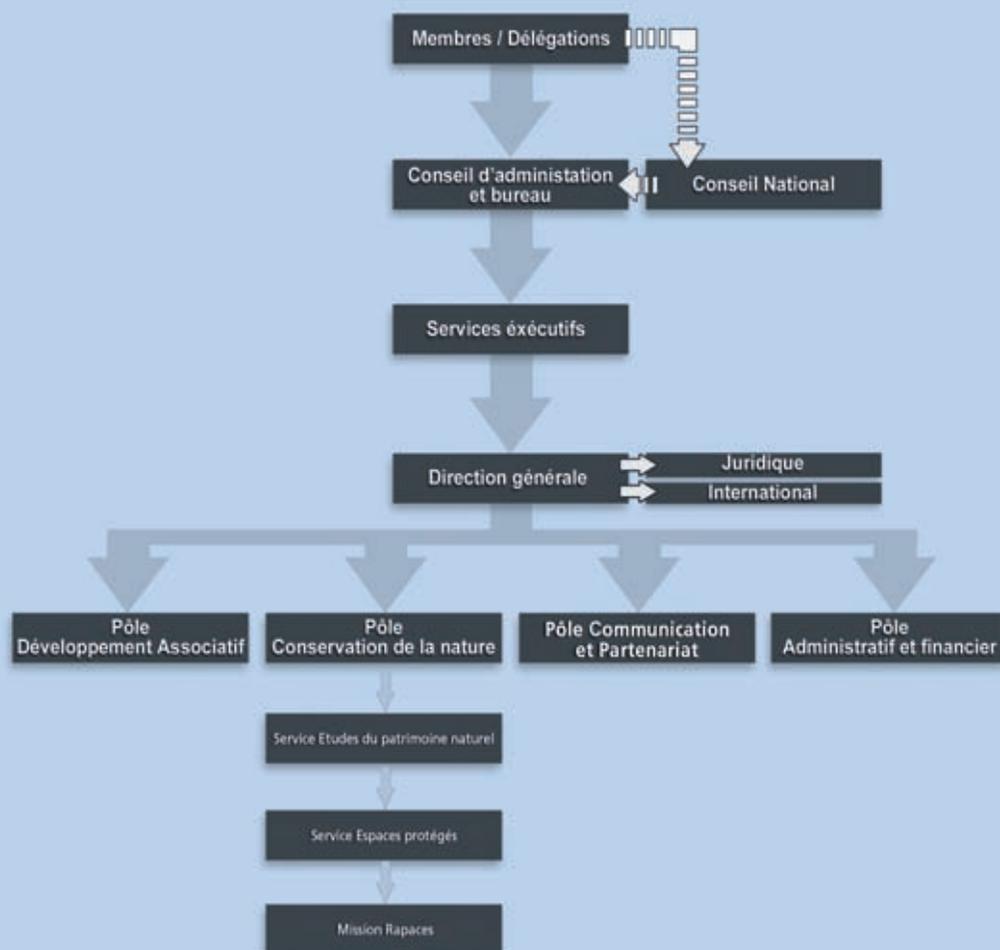
# POINTS CLÉS

## Les axes directeurs de la LPO

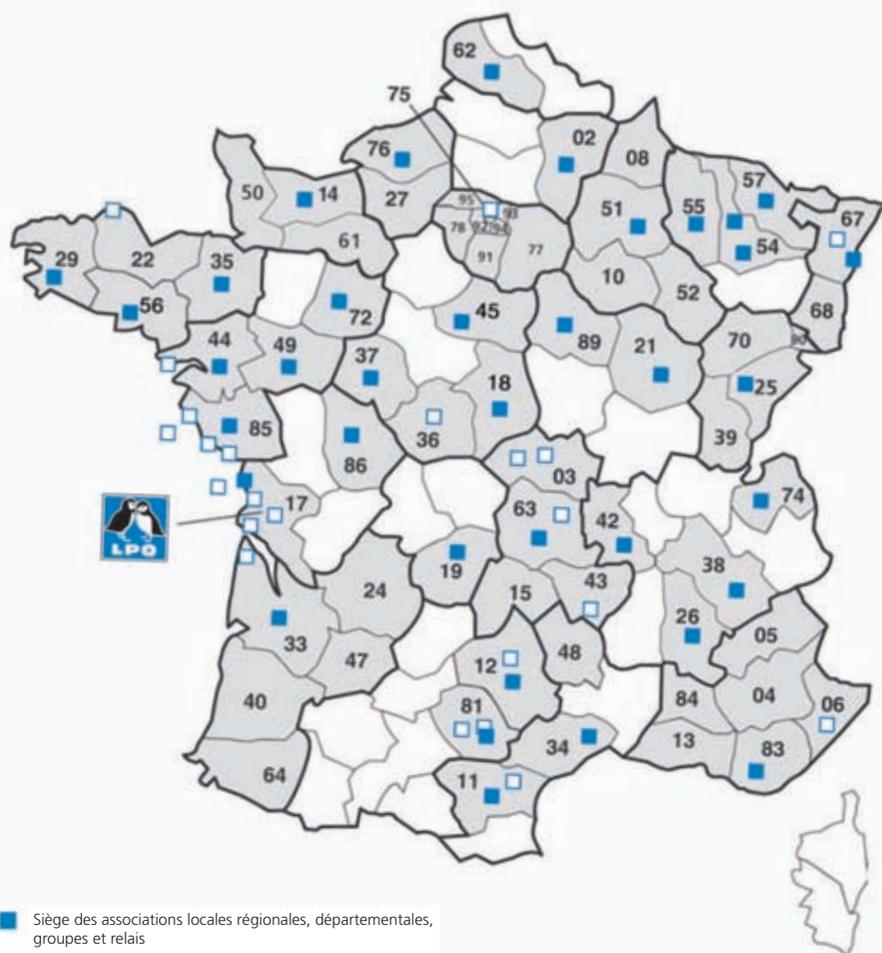
La LPO agit par et dans l'intérêt général. Elle entend réaliser ses actions en confortant son indépendance par une croissance régulière du nombre de personnes qui la soutiennent et en veillant :

- à un fonctionnement démocratique ;
- à encourager toute initiative individuelle ou collective en faveur de la nature ;
- à travailler avec les populations et associations locales, les autorités, les institutions, les acteurs économiques ;
- à contribuer au développement durable et à l'épanouissement social et culturel ;
- à partager avec le plus grand nombre ses connaissances sur le patrimoine naturel ;
- à évaluer ses actions au sein des équipes et du réseau ;
- à faciliter pour le plus grand nombre l'accès à l'observation de la nature dans le respect de celle-ci.

## Organigramme général



## Associations locales, Groupes, Relais, Antennes, Réserves Naturelles, Sites & Camps, Centres de sauvegarde



### La LPO c'est...

- 97 années d'une passion au service des oiseaux et de la nature ;
- plus de 21 000 ha de sites naturels gérés par l'association ;
- plus de 13 000 Refuges LPO partout en France, soit 33 000 ha de havres de paix pour la faune et la flore ;
- plus de 3 500 animations ou programmes éducatifs pour les scolaires par an, soit près de 15 animations par jour ;
- des milliers d'oiseaux blessés ou ma-zoutés accueillis chaque année dans les 6 centres de sauvegarde ;
- l'édition d'une revue trimestrielle grand public, *L'OISEAU MAG*, qui compte plus de 21 500 abonnés, de son hors-série annuel *Rapaces de France* avec 7 300 abonnés et d'une revue bimestrielle spécialisée, *Ornithos*, forte de 3 200 abonnés ;
- reconnue d'utilité publique en 1986, la LPO est agréée à la fois comme association de jeunesse et d'éducation populaire et comme association éducative complémentaire de l'enseignement public.

# CONSERVATION

Si l'on doit définir le rôle fondamental que joue la LPO dans en faveur des oiseaux et de leurs habitats en cette fin des années 2000, l'expertise reste un point fort, et 2008 ne me démentira pas. Pourquoi ? Au niveau mondial tout d'abord, la LPO est le correspondant français de BirdLife International, expert mondial chargé de préciser l'état de santé des populations d'oiseaux dans le monde auprès des instances comme l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), des conventions internationales comme Ramsar (zones humides), AEWVA (oiseaux migrateurs pour les continents Afrique, Asie, Europe... Wetlands International (chargé de collecter les données sur les oiseaux d'eau du monde depuis plus de 40 ans). Au niveau européen, la LPO, en liaison avec BirdLife International, fournit régulièrement les données sur l'état de santé de l'avifaune qui permettent la sortie tous les 10 ans de "Birds in Europe", la référence utilisée par les experts de l'Union Européenne. Au niveau français, elle a contribué en 2008 à renseigner l'évolution des populations d'oiseaux dans les "zones de protection spéciales" dans un rapport qu'elle a publié en automne dernier, avec les services du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, et contribué à la réactualisation de la liste rouge des oiseaux menacés de France, travail coordonné par le Muséum et l'UICN France. Cette année est très importante puisque la LPO poursuit sa collecte de données sur les principaux sites de migration pré et postnuptiale (Organbidexka, Pointes de l'Aiguillon et de Grave, col de l'Escrinet, Leucate...) et prépare la plus grande enquête nationale qui réunira 7 000 correspondants : l'Atlas des oiseaux nicheurs de France (2009-2012). Ces données sont destinées à être publiées notamment à travers "Ornithos" et utilisées par le ministère de l'Ecologie et la Commission Européenne selon leurs besoins.

## • Les espèces

Nous voilà en 2008, c'est-à-dire 2 ans avant qu'en 2010 le déclin de la biodiversité ne s'arrête en Europe. Evidemment, c'est un rêve, cet engagement pris par l'Europe en 2001 lors du sommet européen de Göteborg est loin d'être atteint et ne le sera pas dans 2 ans. Car si l'objectif est ambitieux et la tâche importante, les moyens ont-ils été à la hauteur ?

La France a (ré)agi, mais tardivement, et ce n'est qu'en 2008 que la loi issue du Grenelle de l'environnement est venue renforcer et compléter la Stratégie nationale pour la biodiversité avec un nombre important de mesures nouvelles. La France a ainsi programmé en 2009-2010 des plans d'action sectoriels reprenant ces mesures afin de garantir un ensemble d'actions cohérent et complet dans les secteurs de l'agriculture, de la forêt, des infrastructures de transport, de la mer, de l'international, de l'urbanisme, de la recherche, du patrimoine naturel, de l'outre-mer. Ainsi, la Trame verte et bleue doit structurer fortement le plan d'action pour le patrimoine naturel, de même que l'élaboration de

plans d'actions pour les espèces les plus menacées ou encore l'élaboration d'une stratégie nationale de création des aires protégées et l'objectif de protection forte à terme de 2% du territoire métropolitain. Mais le compte à rebours est déjà trop avancé et l'effritement de la biodiversité trop rapide pour que les effets de ces mesures, si tant est qu'elles se concrétisent, soient mesurables en 2010. Tous ces thèmes sont depuis des années au cœur des actions de la LPO et c'est ce qui nous motive. Notre contribution, en 2008, a notamment porté sur la validation d'un nouveau plan national d'actions (Butor étoilé) et le renouvellement de 6 plans sur les rapaces, l'analyse du rôle et des limites des Zones de protection spéciale sur les oiseaux les plus menacés en France, la mise en œuvre d'un plan migration regroupant un collectif d'associations et devant aboutir à une meilleure connaissance et protection des espèces concernées, la participation avec BirdLife International à des propositions concrètes pour que la nouvelle PAC prenne mieux en compte la préservation de la biodiversité, etc. Toutefois la nouvelle liste rouge des oiseaux nicheurs menacés de Métropole,

à laquelle nous avons participé en 2008, indique que 73 espèces sur 277 sont actuellement menacées sur le territoire, soit 26 % de celles qui s'y reproduisent régulièrement. Les efforts doivent donc être poursuivis, les mesures issues du Grenelle doivent être mises en œuvre et c'est ce à quoi nous nous engageons au quotidien pour qu'en 2010 l'élan insufflé se poursuive.

#### • L'enquête nationale Butor étoilé en 2008

En 2008 un recensement national de mâles chanteurs de Butor étoilé (*Butorus stellaris*) coordonné par la LPO France (structure rédactrice et coordinatrice du plan) dans le cadre du lancement du plan national a été effectué sur 12 régions via 11 structures coordinatrices sur les régions des Pays de la Loire, de la Haute Normandie, de la Basse Normandie, du Centre, de la Lorraine, de la Picardie, du Nord Pas-de-Calais, de la Champagne-Ardenne, de Rhône-Alpes, de la Bourgogne, du Languedoc-Roussillon et de la Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Concernant les roselières et sur la base des données transmises par les coordinateurs régionaux, les prospections ont concerné plus de 224 roselières ce qui représente plus de 23 000 hectares. Les 332 mâles chanteurs de Butor étoilé recensés en 2008 se répartissent sur plus de 90 roselières soit l'équivalent de plus de 18 000 hectares.

Les plus importantes régions en termes d'effectif sont le Languedoc-Roussillon, les Pays de la Loire et la Haute Normandie. La principale région est le Languedoc-Roussillon avec 102 mâles chanteurs principalement dans le Gard, 85 individus (dont 70 sur les étangs Charnier et Scamandre) et l'Hérault, 15 individus. La Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 97 individus uniquement dans les Bouches-du-Rhône (dont 27 sur les Marais du Vigueirat). Le littoral méditerranéen reste donc le bastion de l'espèce avec 60 % de la population de mâles chanteurs en 2008.

La région Pays de la Loire, avec près de 20 % des effectifs, compte 58 mâles chanteurs dont 50 en Brière et 8 en Marais breton (Vendée). La Haute Normandie avec 7 % compte 24 individus principalement sur la Réserve Naturelle Nationale de l'Estuaire de la Seine.

Même si les effectifs passent de 324 mâles chanteurs en 1983, à 300 en 2000 et à 332 en 2008, ce dernier recensement indique plus une stabilisation des effectifs depuis 1983 qu'une augmentation de la population de mâles chanteurs. La différence de pression d'observation entre les recensements entre 2008 et les autres années de référence (plus importante en 2008), pourrait expliquer le sentiment de "stabilité" notamment entre les recensements de 2000 et 2008 et surtout masquer (surestimation des effectifs des années de référence) une persistance de la réduction des effectifs.

D'autre part, cette relative "stabilité" à l'échelle nationale depuis 1983 ne doit pas masquer le très net déclin de la population de plus de 30 % dans toutes les régions de France depuis 1970, à l'exception de deux régions. Il y a donc un véritable déséquilibre "géographique" amorcé depuis les années 70 et qui s'est accéléré au cours des deux dernières décennies. Il y a une très nette réduction des effectifs de mâles chanteurs de Butor étoilé dans les secteurs avec des roselières de taille modeste, roselières intérieures (roselières d'étangs au sens large) et une concentration des effectifs dans les régions à grands massifs de roselières (roselières littorales).

En effet les Pays de la Loire et le littoral Méditerranéen qui regroupaient 35 % de la population en 1970 en concentrent aujourd'hui 80 %. En région Pays de la Loire la population est la seule à rester stable depuis 1970 et sur littoral Méditerranéen, la population qui représentait 23 % en 1970 représente aujourd'hui 60% de l'effectif national avec un doublement de celle-ci depuis 1983.

Cette concentration des effectifs sur les principaux massifs roséliers de France (Camargue, Brière, estuaire de Seine) indique bien sur l'intérêt de leur préservation mais ce fort déséquilibre (quantitatif et géographique) et son creusement au cours des dernières décennies alertent sur l'importance de travailler à la préservation et à la restauration des roselières intérieures.

#### *Ci-contre : Evolution de la répartition des mâles chanteurs de Butor étoilé en France de 1970 à 2008.*

*(Yeatman L. (1976), Rocamora G. & Yeatman & Berthelot D. (1999), Cramm (2001) et Hunault S. & all. (2009)).*

#### • 1970



#### • 1980



#### • 2000



#### • 2008



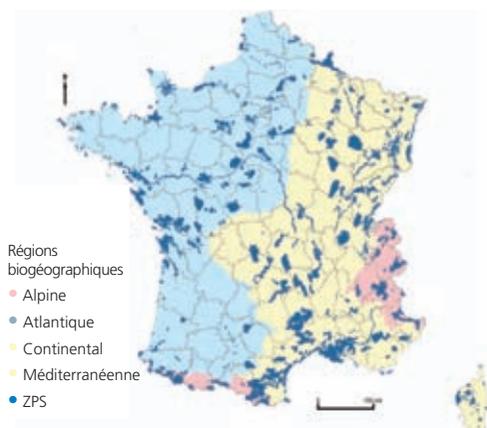
Mâles chanteurs.  
Effectifs départementaux

- 10 - 25 (4)
- 07 - 10 (3)
- 04 - 07 (2)
- 01 - 04 (5)

### • Le réseau des Zones de Protection Spéciale en France pour la conservation des oiseaux

Dans le cadre de la préparation du trentième anniversaire de la Directive Européenne 79/409/CEE, dite "Directive Oiseaux", célébré en 2009, nous avons publié avec le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) un bilan de l'état de santé des populations d'oiseaux présentes dans le réseau des Zones de Protection Spéciale (ZPS) en France. Désignés au titre de cette directive, ces ZPS constituent avec les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) issus de la Directive "Habitats" de 1992 (92/43/CEE), le réseau européen Natura 2000.

### • Régions biogéographiques et répartition des ZPS en France en 2007



Ce réseau de sites vise une coexistence équilibrée entre le maintien de la biodiversité dans un état de conservation favorable et les activités humaines. Les ZPS sont des secteurs importants de reproduction, de mue, d'hivernage, d'alimentation, ou de halte migratoire pour les oiseaux.

Cette analyse évalue l'importance de ces sites pour leur conservation, en termes de représentativité, ici plus particulièrement pour les populations nicheuses et la protection des espèces les plus menacées.

### • Colonie de Fous de Bassan sur leur site de reproduction sur l'île de Rouzic (Réserve naturelle nationale des Sept îles dans la ZPS FR5310011, Côte de Granit Rose-Sept Îles - Côtes d'Armor)



L'évaluation concerne 115 espèces nicheuses, inscrites à l'annexe I de la directive européenne "Oiseaux", ainsi que celles qui sont menacées en France d'après la Liste Rouge établie en 2008 par le MNHN, selon les critères de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Ces espèces menacées nécessitent des mesures de gestion conservatoires adaptées que ces sites devraient être en mesure d'appliquer.

Cependant, cet outil de protection territorialisée ne semble pas s'adresser de manière exhaustive à toute la diversité avifaunistique.

En effet, certains groupes taxonomiques, notamment les passereaux et apparentés, ne profitent de ce type de protection que très partiellement (Bruant ortolan, Alouette lulu,...). L'évaluation concerne 115 espèces nicheuses, inscrites à l'annexe I de la directive européenne "Oiseaux", ainsi que celles qui sont menacées en France d'après la Liste Rouge établie en 2008 par le MNHN, selon les critères de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Ces espèces menacées nécessitent des mesures de gestion conservatoires adaptées que ces sites devraient être en mesure d'appliquer.

Les oiseaux marins (Sterne pierregarin) et les grands échassiers (Spatule blanche, Héron cendré)

bénéficient d'une meilleure protection de leurs colonies de nidification. Ceci est en grande partie lié à leur protection directe et à l'ancienneté de la désignation des sites protégés sur le littoral et dans les zones humides.

Ces espèces très bien représentées dans le réseau (plus de 99% de leur population nationale), sont pour 87% d'entre elles stables ou en augmentation. A l'inverse, seul 55% des espèces dispersées, ayant moins de 30% de leur population nationale en ZPS, présentent cette tendance positive.

On peut citer parmi elles le Tétraz lyre, la Gélinothe des bois, la Pie-grièche grise, le Traquet oreillard, le Fauvette à lunettes qui sont en mauvais état de conservation. Elles sont le plus souvent associées aux habitats de landes, pelouses, garrigues et forêts.

Des habitats sont mal représentés dans le réseau de ZPS, de même que les espèces qui leur sont inféodées.

De fait, on constate une diminution de ces populations, lié semble-t-il à cette sous-représentation, mais surtout à une artificialisation de certains milieux, malgré la désignation en ZPS. C'est le cas des oiseaux des milieux ouverts. Ils dépendent fortement des pratiques agricoles dont l'intensification pénalise les espèces qui s'y reproduisent. Il s'agit le plus souvent des espèces dispersées, tel le Busard cendré.

Les populations relictuelles d'espèces vulnérables (Aigle de Bonelli, Râle des genêts, Ganga cata, Macareux moine) sont concentrées dans les ZPS. Ceci témoigne d'une désignation judicieuse des ZPS qui les concerne, mais également de la fragilité de ces populations.

Parallèlement, il est important d'associer ces évolutions au succès de certains programmes de conservation appliqués à des ZPS (Faucon crécerellette)

Le réseau des ZPS françaises héberge une proportion satisfaisante des espèces les plus vulnérables en France qui présentent le plus souvent des effectifs réduits et particulièrement localisés.

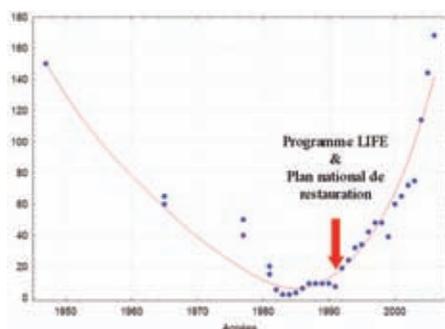
Cependant, certaines espèces pour lesquelles la

France joue un rôle majeur de conservation (dont la population nicheuse française est supérieure à 10 % de la population européenne) sont mal représentées dans le réseau. C'est le cas notamment des busards, du Circaète Jean-le-blanc, de la Fauvette sarde et de la Sittelle corse, pour lesquels des sites supplémentaires devraient être désignés.

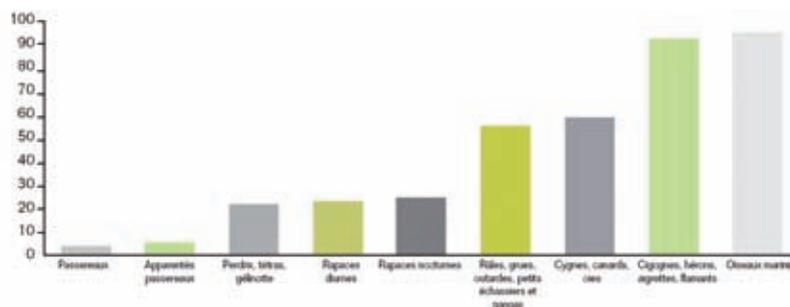
Les données de terrain font apparaître la nécessité d'accroître les efforts de conservation des ZPS, notamment par une gestion appropriée des habitats.

Il est important de rester prudent par rapport à certaines données qui sont partiellement lacunaires. Une meilleure connaissance des espèces présentes, de leur abondance et tendance offrira un outil d'évaluation de la mise en œuvre de la réglementation européenne en matière de conservation de la nature. A ce titre, la LPO contribue à la mise en place d'un observatoire avifaunistique des ZPS pour le compte du MEEDDAT, en collaboration avec le réseau de naturalistes de Métropole. Ce réseau permettra une mise à jour régulière et, à terme, exhaustive des données des ZPS.

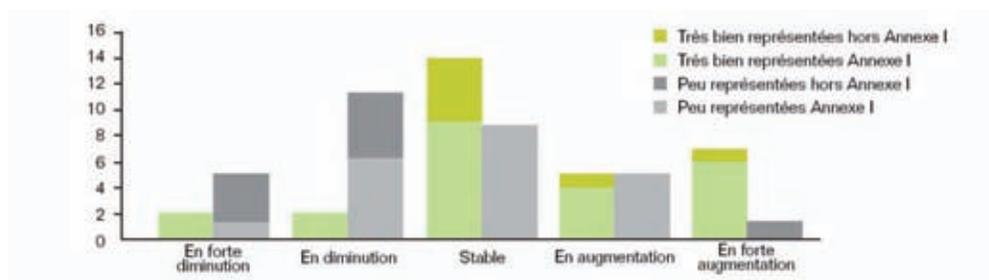
## • Évolution du nombre de couples nicheurs de Faucon crécerellette en France



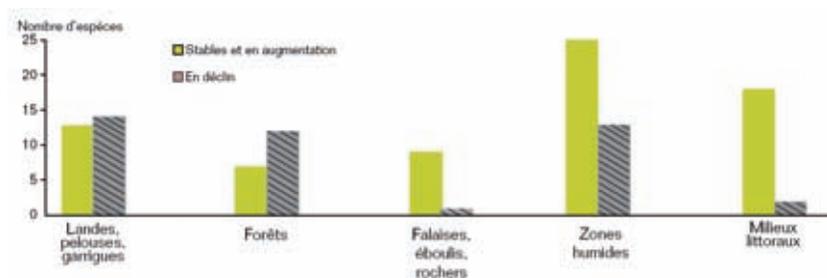
## • Représentativité des populations dans les ZPS selon les groupes taxonomiques



## • Nombre d'espèces nicheuses très bien et peu représentées dans les ZPS selon leur tendance en France



## • Tendance de la population des espèces nicheuses selon les habitats préférés



## • Les 10 ans de la fusion du FIR avec la LPO



Du FIR à la Mission Rapaces, un chemin bien maîtrisé. La LPO et le FIR ont de tout temps travaillé main dans la main et leur fusion autour d'un nom, la LPO, n'était pas pour autant gagnée d'avance. Celle-ci a pris du temps pour être aujourd'hui parfaitement réussie. Le FIR est devenu "Mission Rapaces". Il a augmenté sa capacité d'action, ses programmes, ses domaines de compétences, ses abonnés et gardé sa crédibilité auprès des bénévoles de terrain comme auprès des administrations en charges de l'environnement. Les réseaux espèces qui ont fait sa spécificité et son succès sont maintenant presque deux fois plus nombreux. Cette réussite après 10 ans d'un quotidien bien souvent difficile et plein de combats pour la sauvegarde des oiseaux en général et des rapaces en particulier, valait bien quelques festivités. Celles-ci ont tourné autour de 3 événements principaux. L'un fut l'assemblée générale de juin grâce à la LPO Isère qui nous a présenté en soirée un spectacle retraçant l'histoire de la conservation des rapaces, ou se mêlaient, drame, violence, humour, tendresse et poésie. Le deuxième fut la réalisation d'un DVD sur les 30 ans de combats pour les rapaces grâce au savoir faire d'Allain Bougrain Dubourg qui a su retrouver et faire parler les images d'archives de ce combat en faveur des rapaces. Et le troisième fut la réalisation d'un numéro spécial de Rapaces de

France. Le n°10 qui retrace un demi siècle de sauvegarde des rapaces et comprenant notamment un zoom sur le faucon pèlerin, emblème de la conservation des rapaces et du FIR dont il constitue le logo. Ce numéro, augmenté de 8 pages, a été complété d'une affiche sur les nocturnes de France, gracieusement distribuée à tous les abonnés. Pour ce numéro le nombre d'abonnés est passé de 6 100 en 2007 à 7 300 en 2008.

## • Mission Migration

Le suivi de la migration active a toujours suscité de l'intérêt de part l'importance du spectacle qu'elle procure aux observateurs et de la part de mystère qui entoure encore ce phénomène. Cependant, l'absence de concertation entre les différents sites et donc l'absence d'objectifs communs a entraîné un essoufflement certain du dynamisme nécessaire à la réalisation de ses suivis qui, pour certains, existent depuis plusieurs décennies. C'est pourquoi la LPO a lancé le projet d'un plan d'action national migration regroupant l'ensemble des acteurs. Ce plan d'action migration sur 5 ans (2007-2011) a donc été rédigé par un collectif d'associations (Association du Parc Naturel de Corse, CORA, Groupe Ornithologique Normand, Le Clipon, LPO, Organbidexka Col Libre, Picardie Nature) en 2006. La LPO a en charge la coordination de ce plan au nom du collectif. L'année 2007, a vu la conception de la base de données en ligne commune et la mise en place des premiers outils de communication et de travail du réseau (comité de pilotage, bulletin d'information, dépliant). C'est donc en 2008 que le plan migration a pris toute son ampleur. Ouverture le 1<sup>er</sup> janvier 2008 du site internet et de la base de données Migration ([www.migraction.net](http://www.migraction.net)). Le 11 mai 2009, il y a 48 768 085 oiseaux dans la base, 101 708 heures de suivi, 39 sites de migration, 120 observateurs inscrits, 69 123 visites, 564 395 pages vues par des visiteurs de 121 pays différents. La Mission Migration a mis en place sur dix sites répartis sur l'ensemble du territoire un suivi de la migration active du 20 janvier au 20 février 2008 (avec le soutien de la Fondation

Nature & Découvertes). Jusqu'à lors, les suivis de la migration ne débutaient que bien après l'arrivée ou le passage des premiers migrateurs. Au printemps 2009, 10 sites de migration active saisissent leurs données en temps réel. Suite au réchauffement climatique, plusieurs espèces migratrices migrent de plus en plus tôt : l'Oie cendrée, les turridés, etc. En juin, c'est OCL qui nous accueillait pour la première rencontre du réseau qui a regroupé plus de 80 personnes sur trois jours. Deux bulletins d'information et une exposition prototype sur la migration ont complété les outils de communication déjà existants. Enfin, à l'automne nous avons l'accord de la Région Ile de France pour débiter dès 2009 une étude sur trois ans à partir de toutes les données saisies sur la base. Le titre "Les migrateurs diurnes en France – évolution des effectifs et de la phénologie – Impact du réchauffement climatique." Il s'agit d'une étude sur 3 années par le Laboratoire d'océanologie et de géosciences, Université Lille 1, le CRBPO et la LPO. Le programme 2008 a pu être réalisé grâce aux aides financières du ministère chargé de l'environnement, de la fondation Natures & découvertes, de la fondation EDF, de Cemex ainsi que des donateurs de la LPO.

Grues cendrées © Christophe Sidamon Pesson





Gypaète barbu © Julien Heuret

### • Rédaction de 6 plans de restauration nationaux rapaces

Les plans de restauration faune sauvage, une stratégie volontariste du ministère pour limiter la perte de la biodiversité et pour laquelle la LPO s'est fortement mobilisée. Dans le cadre du Grenelle de l'environnement l'Etat s'est engagé à la mise en place de plans d'action nationaux pour les espèces les plus menacées. Les rapaces en fond partie.

Ces plans d'actions ou de restauration, visent à organiser un suivi cohérent des populations à mettre en œuvre des actions favorables à leur restauration, à informer les acteurs concernés et le public et à faciliter l'intégration de la protection des espèces dans les activités humaines. Ces plans sont établis pour une durée de 5 ans. Ils peuvent ensuite être renouvelés si nécessaire. La rédaction et la validation d'un plan nécessitent deux années car le succès de ces programmes dépend largement des concertations préalables avec l'ensemble des ministères, des administrations et des acteurs potentiels. Le renouvellement d'un plan nécessite lui presque trois mois de travail puisqu'un bilan du précédent plan doit d'abord voir le jour. Aussi en 2008 nous avons réalisé la rédaction de trois plans de restauration pour les espèces suivantes, le balbuzard pêcheur, le gypaète barbu et le faucon crécerellette. Et nous avons réalisé 3 bilans pour permettre le renouvellement des plans de restauration du Milan royal, du Vautour moine et du Vautour percnoptère. Pour chacune de ces espèces nous avons été désignés par le ministère, coordinateur technique national.

### • Migration prénuptiale de l'Oie cendrée en Charente-Maritime en 2008

Comme chaque printemps, le service Espaces protégés (notamment les équipes des propriétés LPO et des réserves naturelles de Charente-Maritime) et le groupe départemental des adhérents LPO Charente-Maritime se sont mobilisés pour suivre la migration prénuptiale de l'Oie cendrée (*Anser anser*) au-dessus du département de la Charente-Maritime. En effet, ce département est non seulement un lieu de transit important pour cette espèce mais aussi une zone d'hivernage renommée dans l'ouest de la France, notamment sur les réserves naturelles de la baie d'Aiguillon, de Moëze-Oléron et du marais d'Yves.

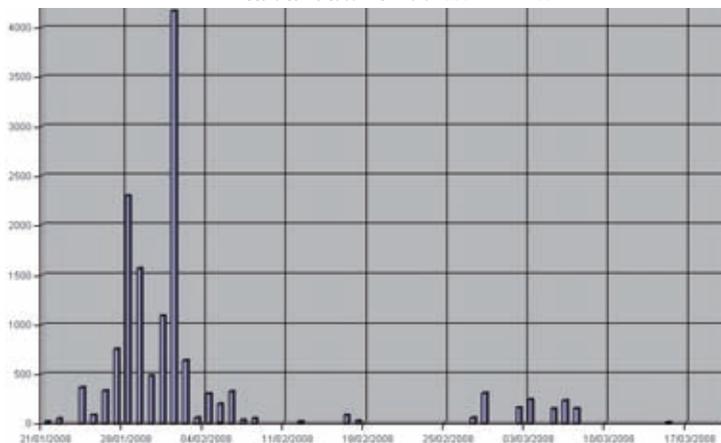
En 2008, 14 116 individus ont été dénombrés en migration active. Comme une partie importante de la migration de cette espèce est nocturne, le total observé sous-estime le passage réel. Le premier vol a été vu le 21 janvier 2008. Parallèlement, on constate que la majorité des oies hivernantes ont quitté les sites avant le 22 janvier, alors que les premiers mouvements migratoires d'oiseaux provenant du sud sont notés après cette date. Ainsi, les effectifs présents sur la Réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon passent de 1 600 oies hivernantes le 10 janvier à 367 le 22 janvier 2008. Sur cette même

période, le phénomène est identique sur la Réserve naturelle de Moëze-Oléron. Sauf contrainte météorologique majeure, la migration prénuptiale de l'Oie cendrée en Charente-Maritime est de plus en plus précoce. A partir du 21 janvier 2008, la migration est quasi

quotidienne jusqu'au 8 février. Le seuil des 10 % des observations (effectif cumulé) est dépassé le 27 janvier. Près de la moitié des effectifs cumulés des oies cendrées est notée pendant la 3<sup>ème</sup> décennie de janvier. Plus de 90 % des Oies cendrées passent avant la fin de la 1<sup>ère</sup> décennie de février.

En 2008, un passage migratoire très important est noté les 28 et 29 janvier, avec respectivement 2 296 et 1 570 Oies cendrées et le mouvement le plus important de la saison est noté le 1<sup>er</sup> février avec 4 167 individus comptabilisés, pouvant s'expliquer par les mauvaises conditions météorologiques (pluie, fort vent...) qui ont contraint les oies à se regrouper et à se poser sur les réserves naturelles comme en baie de l'Aiguillon avec 2 354 oies le 1<sup>er</sup> février alors qu'elles n'étaient plus que 367 le 22/01. De plus, d'importants passages de nuit ont été signalés entre le 1<sup>er</sup> et le 5 février. Après une période d'accalmie et une faible reprise de la migration début mars, les derniers migrateurs sont notés le 20 mars. L'ensemble de ces éléments a été envoyé au MEDDAAT et à l'ONCFS. Ces résultats démontrent que la migration prénuptiale 2008 se déroule pour une large part, non seulement avant la date de fermeture de la chasse actuelle (reportée au 10 février), mais également avant l'ancienne date de fermeture, c'est-à-dire le 31 janvier...

Phénologie de la migration de l'Oie cendrée en Charente-Maritime  
Effectifs cumulés Janvier-Mars 2008 N = 14 255



# CONSERVATION

## • Les espaces

A côté des réserves naturelles nationales créées par l'Etat, les régions disposent depuis 2005 d'un nouvel outil juridique leur permettant de créer leurs propres réserves naturelles régionales. Après une phase d'adoption de cette nouvelle compétence et des principes qui vont avec (notamment le fait que pour la première fois les régions créent du droit), la création de nouvelles réserves s'est accélérée en région.

Point important, les RNR ont vocation à protéger un patrimoine naturel tout aussi remarquable que les RNN et à avoir la même rigueur de gestion à travers la mise en place de plans de gestion et de comités consultatifs.

A l'échelle nationale, une vingtaine de nouvelles RNR (sans compter les ex-RN Volontaires) ont ainsi été créées, à comparer à la quinzaine de RNN créées depuis 3 ans.

Grâce à ce nouvel outil, la LPO a notamment pu faire classer une partie de ses terrains du marais Poitevin qui disposent ainsi d'un label et d'une protection renforcée.

Au-delà du statut de protection juridique, l'amélioration des connaissances et la gestion de ces espaces sont les actions quotidiennes des équipes de la LPO et de ses bénévoles. Elles sont illustrées ci-après par les résultats du suivi de la migration pré-nuptiale de l'Oie cendrée, de la mise en œuvre du programme LIFE sur les marais de Rochefort, ou par les résultats de gestion des pelouses dunaires de la RNN de Müllembourg et les projets des RNN des marais d'Yves et de Moëze-Oléron.

## • Etudes botaniques dans le cadre du Life Marais de Rochefort

Débuté en 2006 et devant se poursuivre jusqu'en 2010, le programme Life Nature "Marais de Rochefort", coordonné par la LPO, a pour objectifs la préservation et la restauration des fonctions biologiques de cette zone humide d'une importance majeure pour de nombreuses espèces animales et végétales rares ou menacées. Il s'articule en 8 volets distincts comprenant chacun à la fois des actions de gestion, des études ou des suivis scientifiques, et des opérations de communication/sensibilisation.

Au cours de l'année 2008, 2 de ces volets ont été l'objet de 3 études botaniques :

**Volet 1** - Renforcement de l'intérêt et de la valeur biologique des prairies par une gestion

hydraulique et pastorale adaptée (actions A1 et F1) : à la suite d'une étude topographique précise, des travaux d'éco-ingénierie ont été réalisés en 2007 sur 3 secteurs du marais totalisant environ 150 hectares, dans le but de renforcer l'hydromorphie générale des parcelles. Un suivi botanique a été mis en place en 2008 afin d'observer les réactions de la végétation et de la flore patrimoniale à ces modifications de fonctionnement : 41 placettes permanentes de 50 m<sup>2</sup> de forme circulaire ont été positionnées dans des tranches hypsométriques variant de 10 cm en 10 cm, permettant d'échantillonner aussi bien les végétations mésophiles que les dépressions hygrophiles ou marécageuses. Chaque placette a fait l'objet d'un relevé phytosociologique classique à partir duquel différents calculs permettent d'obtenir des données synthétiques - richesse spécifique, abondance des espèces - à différentes échelles

spatiales - espèce individuelle, groupe socio-écologique, relevés, casier - dont l'évolution entre les 2 campagnes de suivi constituera la base du suivi. Les premiers résultats de cet état initial paraissent essentiels : si la richesse (moyenne et totale) a tendance à décroître des hauts niveaux topographiques aux bas niveaux (dépressions), c'est dans une tranche intermédiaire que se concentre l'originalité floristique maximale : c'est là en effet que les groupes caractéristiques de la prairie subhalophile thermo-atlantique sont les mieux représentés. La conclusion qui s'impose d'ores et déjà est que la hausse de l'hydromorphie générée par les travaux devra rester modérée et nécessitera des réglages fins sous peine d'entraîner une perte de diversité botanique.

**Volet 7** - Observatoire de la qualité biologique du marais (action F3) : Deux études botaniques ont concerné ce volet

**Etude n°1 : suivi des prairies naturelles**  
L'habitat "**Prairies subhalophiles thermo-atlantiques**" (code 1410), considéré comme menacé en Europe et inscrit à l'Annexe I de la Directive Habitats, couvre plusieurs milliers d'hectares au sein du marais de Rochefort ; un suivi de son état de conservation, à l'aide d'indicateurs végétaux, a logiquement été initié dans le cadre du LIFE.

Un échantillon de 80 parcelles a été retenu selon différents critères : type géomorphologique de marais, modalité de gestion, historique de suivi et de MAE, localisation géographique. En fonction des données disponibles sur l'habitat, une liste de 30 espèces végétales patrimoniales, caractéristiques ou remarquables a été élaborée. Dans chacune des 80 parcelles, le diagnostic floristique s'est appuyé sur 2 types de relevés différents : un inventaire qualitatif des espèces patrimoniales et un relevé semi-quantitatif des espèces remarquables le long d'une diagonale large de 4 mètres. Divers paramètres de richesse, d'abondance et de diversité ont ensuite été calculés et permettent, entre autres, de classer les parcelles et de produire des cartes synthétiques. Les résultats obtenus au cours de cet état initial

sont très variés et concernent aussi bien les espèces que les parcelles ; citons quelques exemples : au sein de l'échantillon, la Renoncule à feuilles d'ophioglosse *Ranunculus ophioglossifolius* - espèce protégée au niveau national et inscrite au Livre Rouge de la Flore Menacée de France (MNHN 1995) - est présente dans 91 % des parcelles et son abondance totale sur les diagonales est de 7 560 pieds ; 77 parcelles possèdent au moins 1 espèce **patrimoniale**, cinq en possèdent 5 (maximum) et 3 seulement n'en possèdent aucune. En ce qui concerne la flore **caractéristique**, la parcelle la plus riche possède 6 460 pieds d'espèces caractéristiques de l'habitat 1 410 (un paramètre qu'il sera évidemment fondamental de suivre au fil des années), la plus pauvre 130 individus seulement. Quant à la diversité H' calculée sur la flore **remarquable**, elle s'échelonne de 0.59 pour la diagonale la moins riche à 3.52 pour la plus riche...

#### **Etude n°2 : Valeur biologique des bandes enherbées**

Dans le marais de Rochefort, quelques grands casiers de céréaliculture existent depuis les grands drainages des années 1980. Lorsque ces parcelles intensives jouxtent un fossé ou un canal, la Loi sur l'Eau oblige désormais les exploitants à ménager une bande de "non culture" large de 5 mètres afin de préserver la ressource aquatique des effluents agricoles. Ces "bandes enherbées" connaissant des modalités de gestion très variable, il est apparu important d'étudier leur qualité biologique, d'évaluer leur potentiel et, le cas échéant, de préconiser des types de gestions plus adaptés que d'autres au maintien de la biodiversité. 5 exploitants ont été sélectionnés en fonction de la diversité des pratiques de gestion de ces bandes, chez lesquels 26 bandes-échantillons de 50 mètres chacune ont été étudiées : sur chaque bande, un inventaire exhaustif des végétaux supérieurs a été effectué, permettant une analyse de la flore (spectres écologique, biologique et biogéographique), tout en recherchant d'éventuelles espèces patrimoniales. Les résultats montrent que la richesse moyenne/ bande varie de 32 à 50 espèces. Dans tous les cas,

les plantes de friches représentent le groupe dominant (18 % - 33 % du total), les hémicryptophytes vivaces le type biologique dominant (41 % - 51 %) et le groupe des européennes/eurasiatiques le groupe biogéographique principal (42 % - 67 %) : il s'agit donc d'une flore banale qui emprunte beaucoup à la flore des milieux rudéralisés ou à substrats perturbés. Néanmoins, 10 espèces patrimoniales ont été observées, pour la plupart des espèces propres aux friches, auxquelles s'ajoutent quelques plantes de bordures de fossés.

Le dépôt des boues de curage du fossé sur la parcelle cultivée plutôt que sur la bande elle-même, la baisse de la fréquence du re-semis, voire son abandon au profit du développement d'un couvert herbacé naturel, le maintien d'une frange de végétation rivulaire non fauchée/broyée large d'1 m au minimum, l'arrêt des broyages trop précoces en pleine période végétative... seraient quelques-unes des mesures propres à améliorer les capacités d'accueil des bandes enherbées pour la flore et la faune.

Néanmoins, ces bandes enherbées ne peuvent en aucune façon être regardées comme les "réservoirs" de biodiversité végétale que décrivent les agriculteurs intensifs mais plus simplement comme des couloirs favorisant des échanges - notamment faunistiques - entre des isolats d'habitats naturels séparés par des écosystèmes fortement perturbés.

© Vincent Delecour

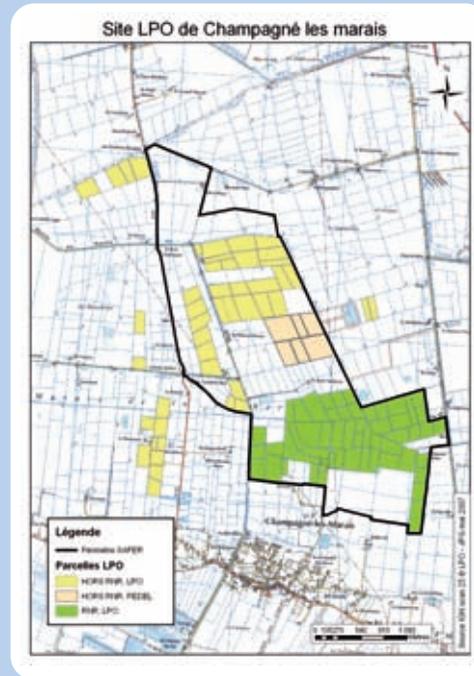


## • Création de la Réserve Naturelle Régionale du marais de la Vacherie

Trois années de procédure pour un site de très grande valeur écologique  
En marais Poitevin, la LPO est propriétaire de 350 ha acquis progressivement depuis la fin des années 1980. La Région des Pays de la Loire a défini une procédure de création des RNR : après une demande écrite en tant que propriétaire, il s'agit d'engager la rédaction du plan de gestion. Ce document est validé en deux étapes par le CSRPN (diagnostic écologique et socio-économique dans un premier temps puis objectifs de gestion et opérations). En parallèle, deux réunions du comité consultatif permettent de faire partager le projet localement. Au final ce sont 181 ha de prairies de marais, d'un seul tenant, qui ont été labellisés. Pour mémoire, les acquisitions LPO accueillent une part non négligeable des oiseaux d'eau nicheurs du marais Poitevin : 10 % des Chevaliers gambettes, 25 % des Barges à queue noire et 20 à 50 % des Guifettes noires.

Un accompagnement de la Région  
Outre le fait d'intégrer le réseau des Réserves Naturelles, l'intérêt de ce classement est la participation financière de la Région des Pays de la Loire à la mise en œuvre du plan de gestion. Par deux conventions successives de 3 ans la Région finance à hauteur de 50 % la majeure partie des actions. Ce soutien va notamment permettre de poursuivre les travaux d'aménagements, compléter les inventaires, réaliser les suivis biologiques et définir une stratégie de communication. Un enjeu particulier sera la valorisation des résultats obtenus par la gestion hydraulique et agricole du site.

La future maison de la réserve  
Depuis février 2008, les locaux de la LPO en marais Poitevin sont au Grand Mothais, ancienne ferme située au cœur de nos terrains. Nous projetons de restaurer ces bâtiments afin qu'ils deviennent la future "maison de la Réserve". La démarche HQE et l'accessibilité handicapée guident notre réflexion : plate-forme d'observation, matériaux sains, toilettes sèches, phytoépuration, photovoltaïque...



Baisse du Grand Mothais avec en arrière plan la future maison RNR  
© Jean-Pierre Guéret



## • Nouveau plan de gestion pour Yves et Moëze

Après une phase d'évaluation des plans de gestion précédents, les Réserves Naturelles Nationales de Moëze-Oléron et des marais d'Yves ont toutes deux présenté en 2008 leur nouveau plan. Trois parties composent un plan de gestion de réserve naturelle :

- une partie "diagnostic écologique et socio-économique" : elle permet de réaliser la synthèse des connaissances acquises sur la réserve et de mettre en évidence les enjeux conservatoires et ainsi le rôle de la réserve dans la conservation des espèces et des habitats.
- La deuxième partie énonce les objectifs de conservation définis à partir des enjeux et des contraintes ou facteurs influençant la gestion.
- Enfin, la dernière constitue le "plan de travail" : toutes les opérations sont listées et planifiées sur 10 ans.

La RNN du marais d'Yves, créée en 1981, entame la mise en œuvre de son troisième plan de gestion. Au regard de l'expérience de gestion acquise par la LPO en tant que gestionnaire de la réserve, ce troisième plan de gestion peut désormais s'inscrire sur une période décennale de 2009 à 2018.

Au marais d'Yves, trois grands enjeux pour la conservation de la biodiversité ont été identifiés :

1 - La spécificité et l'originalité de la réserve tient à la remarquable diversité des espèces et des habitats qu'elle abrite. Aussi, le premier enjeu est de maintenir les caractéristiques géomorphologiques naturelles et de conserver les complexes et mosaïques d'habitats, à forte valeur patrimoniale : complexe bas-marais/pelouses dunaires, cordon dunaire, interface dune/lagune, lagune et prairies présentant des faciès pédologiques.

Les principaux moyens utilisés sont une gestion hydraulique et pastorale, la protection des dunes contre l'érosion et la lutte contre les espèces envahissantes particulièrement l'Ecrevisse de Louisiane.

2 - La majorité des espèces accueillies par la réserve dépendent étroitement des liens biologiques de la réserve avec les territoires qui l'environnent. Le maintien, voire l'amélioration des possibilités d'échanges et de colonisation des populations d'espèces ainsi que le maintien des liens fonctionnels (alimentation, reposoirs, reproduction...) est primordial pour le bon état de conservation des espèces.

L'extension de la réserve naturelle sur le Domaine Public Maritime, est une des propositions du plan de gestion pour pérenniser les liens fonctionnels entre l'estran et la réserve naturelle. Cette extension concernerait la dune littorale, la plage ainsi que la vasière de l'anse des boucholeurs (déjà classée en réserve de chasse maritime). Une réglementation (différente de l'actuelle réserve) ainsi qu'une gestion adaptée seront définies en concertation avec l'ensemble des partenaires.

3 - Les enjeux pédagogiques et socioculturels constituent le troisième volet important de la gestion de la réserve. Conforter le rôle de la réserve dans sa mission d'accueil et d'éducation à l'environnement, permettre l'accessibilité à tous et notamment aux personnes handicapées et développer avec les partenaires un projet de territoire sur la baie d'Yves valorisant le patrimoine naturel et culturel sont les objectifs principaux. Enfin, la réserve naturelle doit devenir une vitrine de l'écoresponsabilité en développant une démarche de développement durable : réduire les émissions de CO2 et la consommation énergétique des équipements.

La RNN de Moëze-Oléron, créée quant à elle en 1985 (pour son domaine terrestre) et 1993 (pour son domaine maritime) entame son second plan quinquennal. Il intègre de plus les 150 ha de propriétés du Conservatoire du Littoral qui jouxtent la RN côté continent et dont le CEL a confié la gestion à la LPO. Il intègre bien sûr la notion de fonctionnalité de l'écosystème estuarien Charente/Seudre/Oléron pour les populations d'oiseaux migrateurs et les aspects socioprofessionnels dans un contexte conchylicole, agricole et touristique très prégnant.

Les résultats du 1er plan sont globalement positifs, et se traduisent notamment par :

- une augmentation considérable des populations d'oiseaux d'eau migrateurs et hivernants, le site fonctionnel se plaçant régulièrement au second rang national en termes d'effectif après la Camargue ;
  - une augmentation de la diversité des nicheurs, l'extension des colonies de limicoles et la conservation des taxons floristiques et faunistiques patrimoniaux et rares initiaux ;
  - un développement des partenariats avec différents réseaux : gestionnaires, scientifiques, formation ;
  - une augmentation du nombre de visiteurs (x 10 depuis 1990 soit 21 000 en 2008), en respectant les objectifs premiers de conservation malgré un contexte initial très dur (chasse, agriculture...).
- De ce fait, ce second plan outre la conservation du patrimoine "acquis", dresse les nouvelles perspectives de gestion à moyen terme, parmi celles-ci :
- la proposition d'extension de la RNN en s'appuyant notamment sur la politique foncière du CEL ;
  - la concrétisation du projet "site d'écotourisme", avec une maison de site et de nouveaux sentiers de découverte en partenariat avec la Communauté de Communes Sud Charente ;
  - une attention particulière au domaine maritime oléronais, visant à intégrer les acteurs locaux dans le respect du décret ;
  - fournit à l'équipe du site les outils matériels pour de meilleures conditions de travail afin d'optimiser la gestion globale du domaine RNN (atelier polyvalent, bureaux, liaison internet...) ;
  - confirmer le site en tant que station d'étude de la migration et de l'écologie des oiseaux d'estuaire en partenariat avec des organismes de recherche, et en proposant annuellement des stages de formation au baguage et au suivi des oiseaux.

Rendez-vous en 2013 et 2018, si le réchauffement climatique n'a pas transformé la totalité de ces deux sites en vasière maritime ! Ce scénario n'étant pas éliminé à long terme dans les plans de gestion.

Figure 1 : évolution des stationnements postnuptiaux des limicoles

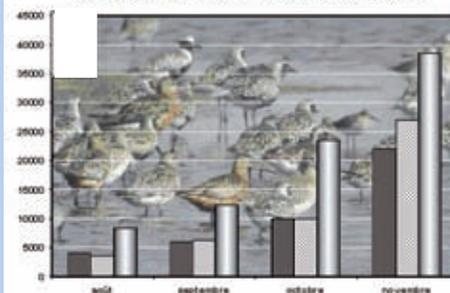


Figure 2 : évolution des nicheurs hors passereaux (nbx couples)

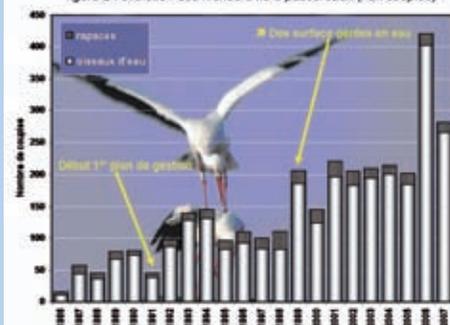
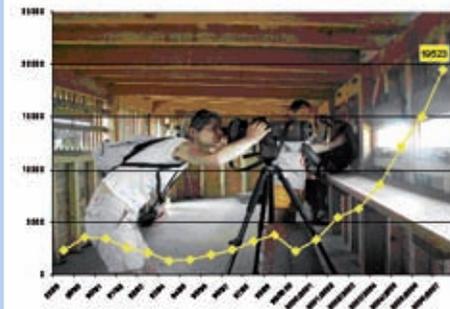


Figure 4 : évolution nombre de visiteurs



## • Restauration de pelouses dunaires à Müllembourg

Située sur l'île de Noirmoutier, la réserve naturelle nationale des Marais de Müllembourg est un maillon important pour l'avifaune du site fonctionnel "Baie de Bourgneuf, marais Breton, île de Noirmoutier", comme site de nidification et reposoir de marée haute.

La gestion et les suivis réalisés depuis la création de la réserve (1994), ont permis de mettre en évidence un autre intérêt majeur du site : la présence d'une quarantaine d'espèces végétales d'intérêt patrimonial. Cette richesse est liée à une diversité d'habitats, parmi lesquels des pelouses xérophiles, sur un substrat sableux et/ou calcaire. Hélas, la plupart d'entre elles sont en mauvais état de conservation du fait de l'embroussaillage. Le nouveau plan de gestion de la réserve (2008-2012) a donc pris en compte cette richesse et a défini une série d'action à mettre en œuvre pour tenter de restaurer et d'entretenir ces milieux. Une première expérience a été initiée au cours de l'hiver 2006-2007, sur une pelouse dunaire fortement envahie par le Maceron *Smyrniolum olusatrum*. Des fauches successives ont été réalisées (novembre, janvier, mars) pour épuiser cette ombellifère et favoriser le retour la flore patrimoniale. Dès le printemps 2007, des résultats encourageants étaient obtenus. Quelques pieds d'une géraniacée rarissime en Pays de la Loire *Erodium malacoides* étaient découverts dans les secteurs réouverts. Cette méditerranéenne des lieux secs est inscrite sur la liste rouge des espèces végétales menacées du Massif Armoricain.

Disparue de ses anciennes stations de Loire-Atlantique, elle n'est plus présente en Vendée que près de Talmont et sur Noirmoutier, en quelques stations très localisées. Un peu plus tard en saison, une station de *Papaver hybridum* apparaissait sur le site. Il s'agit d'un coquelicot considéré par le Conservatoire Botanique Nationale de Brest comme étant en danger extrême d'extinction en Pays de la Loire. En 2008, *Omphalodes littoralis*, petite borraginacée endémique des dunes de la côte atlantique française, faisaient sa réapparition : elle était autrefois abondante dans ce secteur de l'île de Noirmoutier, mais n'y avait

pas été revue depuis des années. Désormais, ce sont huit espèces inscrites sur les diverses listes rouges régionale ou nationale, qui se développent sur cette pelouse dunaire. Parallèlement, un chantier était ouvert sur un autre secteur de la réserve : le talus de Ribandon. Là, ce sont les Chênes verts et autre Prunelliers qui fermaient petit à petit les derniers espaces ouverts ou poussaient la Romulée à petite fleurs *Romulea columnae*. Quelques buissons ont été éliminés à titre expérimental afin d'apprécier l'impact sur la population de Romulée.

Enfin, sur d'autres petits secteurs, un pâturage ovin à l'aide de moutons d'Ouessant est également expérimenté.



*Papaver hybridum* © Didier Desmots

## • La compensation "biodiversité"

Les aménagements, infrastructures, projets d'urbanisation sont régulièrement soumis à une évaluation environnementale. Dans ce cadre, les impacts potentiels des projets sur l'environnement, dont la biodiversité, doivent être identifiés (Etude d'impact). Cette évaluation doit permettre d'adapter le projet pour réduire et/ou supprimer ces impacts. En dernier recours, si malgré ces efforts des impacts résiduels persistent, ils doivent faire l'objet de mesures de compensation. L'objectif est d'arriver à un gain net (ou non perte globale) de biodiversité. Toute perte de biodiversité dans un écosystème ou un habitat donné doit être

compensée au moins de manière équivalente sur un autre site. Ainsi, un aménageur, après avoir supprimé et/ou réduit les impacts négatifs de son projet, devra compenser les effets résiduels (c'est la loi sur la protection de la nature de 1976 !). Si par exemple 10 ha de zones humides sont endommagés et que les experts jugent que les fonctionnalités écologiques sont perturbées, il a l'obligation de compenser en finançant l'achat et la gestion d'une zone humide de surface équivalente ou supérieure. Les aménageurs ayant rarement les compétences pour réaliser ces mesures compensatoires et l'administration n'étant pas systématiquement exigeante quant à l'équilibre écologique des projets, elles sont rarement mises en œuvre. 60 000 ha sont ainsi artificialisés chaque année en France et seulement 6 000 ha compensés ! Néanmoins, l'apparition d'un acteur spécialisé pourrait changer la donne : les banques de compensation biodiversité. L'administration semble séduite par ces mécanismes de marché et a lancé un travail avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Via sa filiale CDC Biodiversité, elle souhaite amorcer le marché de la compensation. Il s'agit à la fois d'acquérir des terrains à fort potentiel écologique en vue de réhabiliter et de les marchander ensuite avec les aménageurs mais aussi d'être en mesure d'offrir un service clé en main aux aménageurs qui en feront inévitablement la demande, la loi les y obligeant. La LPO, consciente des enjeux liés à l'artificialisation croissante de zones de "nature" et donc à la perte de milieux favorables aux oiseaux mène un travail de sensibilisation des acteurs associatifs, administratifs et privés de façon à réduire ces pertes d'espaces naturels et à améliorer l'équilibre environnemental des projets. Ce sujet est au cœur d'une problématique très actuelle : Comment évaluer la valeur économique de la biodiversité et des services associés (purification de l'air, de l'eau, des sols, pollinisation...)? Comment s'assurer que les systèmes de compensations sont performants ? Peut-on "marchander" la biodiversité ? Quels sont les procédés de génie écologique qui permettent de redonner à un milieu dégradé une valeur écologique ?

## Mission juridique

Le 16 janvier 2008, le Tribunal correctionnel de Paris a rendu son jugement dans le procès de la marée noire de l'*Erika*, reconnaissant l'existence d'un préjudice environnemental sollicité par la LPO et lui accordant 700 000 euros en réparation de ses préjudices matériel et moral et du préjudice environnemental. La société TOTAL a interjeté appel, ainsi que la majorité des associations de protection de la nature dont la LPO.

Devant les juridictions judiciaires, la LPO a engagé plus d'une soixantaine de procédures relatives aux infractions à la législation sur les oiseaux protégés (destruction, piégeage, trafic...), aux infractions à la législation sur la chasse et pour des pollutions maritimes volontaires en mer.

La Mission juridique a dispensé une formation au réseau LPO sur la législation applicable aux espèces considérées comme nuisibles, et la possibilité de contester les arrêtés préfectoraux fixant les listes départementales des nuisibles.

Dans le domaine de la vente d'espèces protégées sur internet, notamment naturalisées, la Mission juridique, en collaboration avec l'ONCFS, a mis en place une action coordonnée de recensement et de poursuites des annonces illicites, action rendue possible grâce à l'implication du réseau de la LPO.

Enfin, la Mission juridique a apporté son soutien lors des travaux préparatoires de la Table ronde sur la chasse qui ont débuté en juillet 2008 (suspension de la chasse de 3 espèces gibier en mauvais état de conservation, report de la date d'ouverture du vanneau huppé au 15 octobre...).

## Mission internationale

La Présidence française du Conseil de l'Union Européenne s'est déroulée de Juillet à décembre. De par son travail sur les politiques européennes la LPO y a participé pleinement grâce au soutien du MEEDDAT. Avec BirdLife Europe, la LPO a préparé **Greening Europe**, document présentant les priorités d'actions demandées par la LPO et BirdLife en terme de protection de l'environnement. La LPO s'est surtout penchée sur la réforme de la PAC et a édité "**Nouveaux défis, nouvelle PAC**", présentant notre vision de la future Politique Agricole Commune. La question de la production des agrocarburants dans le cadre de la directive sur l'énergie renouvelable était sur la table en début d'année. La LPO a fait du lobbying contre leur développement, notamment par rapport à la suppression de l'obligation des jachères et pour la protection de l'outarde canepetière.

Un autre document de fond a été diffusé en français : "**Bien-être grâce à la nature dans l'Union Européenne**". Il met en avant des exemples de toute l'Europe témoignant de la valeur économique de la nature au travers des services rendus par les écosystèmes et les emplois développés (par exemple le cas de la promotion des vautours dans les Cévennes).

"**Croissance, emploi et biodiversité-l'apprentissage par la pratique**" a également été édité en 2008. Il montre des cas originaux d'utilisation des fonds structurels en faveur de l'environnement, soit directement pour financer des plans d'actions pour des espèces mondialement menacées, soit indirectement comme par exemple le développement d'une autoroute dans une zone de haute biodiversité qui a finalement intégré la protection de la nature. Sous le label et avec le soutien de la Présidence française, ainsi que celui de la Région Ile de France et de la Fondation de France, la mission internationale a pu lancer le projet "**L'Europe à tire d'ailes**" qui marie à la fois la découverte de la migration des oiseaux et celle des politiques européennes liées à la protection de la nature. Neuf structures locales LPO (Auvergne, Aveyron, Champagne-Ardenne, Charente-Maritime, Franche-Comté, Ile-de-France, Isère, Loire, PACA et Vendée) se sont engagées avec la Mission

Internationale de la LPO France dans ce projet original. Il s'agit de faire découvrir à 24 classes de lycéens que nous partageons un patrimoine naturel commun avec les autres européens et que leur protection n'est possible qu'en travaillant au-delà des frontières. Les oiseaux migrateurs, qui parcourent l'Europe deux fois par an sont le fil conducteur du projet. Le déclin de nombreuses espèces migratrices permet de faire le lien avec la protection des espaces. La plus-value de l'Union Européenne est alors abordée au travers du réseau européen Natura 2000. Mais l'intensification de l'agriculture en Europe ou la difficile lutte contre les pesticides montrent aussi que du chemin reste à faire pour protéger la biodiversité européenne. Pour comprendre les moyens de faire entendre sa voix, un représentant de la Commission européenne ou un député européen est invité au lycée afin d'expliquer à quoi servent les institutions européennes : la Commission, le Parlement et le Conseil des ministres. L'occasion de rappeler que la plupart des lois qui protègent la nature en France sont issues de textes européens ! Une exposition et des prototypes de jeux pédagogiques ont été créés ainsi qu'un site Internet <http://www.europatiredailes.net>. La LPO a monté cette action en partenariat avec son homologue bulgare, la BSPB, également membre de BirdLife International. Des partenariats avec les associations des départements d'outre-mer, du Burundi, ainsi que la participation au Congrès mondial de BirdLife International ont également mobilisé la Mission Internationale en 2008.



Les étudiants du Lycée Agrotec de Vienne, dans le cadre du Projet "à tire d'ailes", observent les oiseaux au-dessus de la vallée du Rhône. © LPO Isère

# DÉVELOPPEMENT &

2008 : la vie associative a franchi un nouveau cap. Avec ses 45 700 adhérents et ses 5 000 bénévoles, la LPO accroit ses actions et propose de nouveaux outils pour permettre aux citoyens d'agir au quotidien et de préserver la biodiversité.

Au travers du programme "Refuges LPO" nouvelle formule, de la "Boutique LPO", ou encore des nombreuses actions d'éducation, chacun a pu agir à sa guise en faveur de la protection de la nature.

Pour une vie associative encore plus riche, la LPO a travaillé sur d'autres programmes d'action envers les adhérents et les bénévoles leur permettant de vivre pleinement leur engagement.

Rendez-vous en 2009 pour faire partie des "100 meilleurs parrains" de la LPO.

## • Les Refuges LPO nouvelle formule

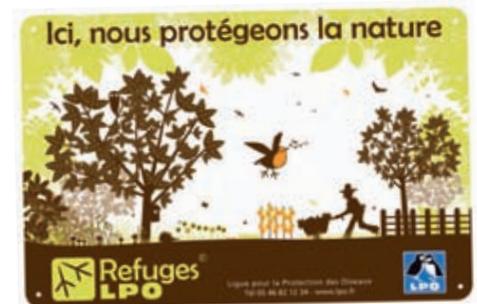
Depuis les années 80, les scientifiques se préoccupent de la dégradation de la biodiversité. L'Union Européenne s'est même fixée pour objectif d'enrayer cette perte de biodiversité sur son territoire d'ici 2010.

Il existe déjà des directives pour protéger les habitats et les oiseaux sauvages, mais l'objectif 2010 pourrait ne pas être atteint sans une accélération considérable des actions menées dans ce domaine. Destruction des habitats, surexploitation des ressources et pollutions sont largement responsables de la régression de la biodiversité. Grand acteur de cette biodiversité, l'oiseau est au coeur de cette problématique.

Et pourtant, chacun peut participer à enrayer la perte de la biodiversité, moyennant quelques actions toutes simples et un peu de bon sens ! Pour vous accompagner dans cette démarche, la LPO vous propose un programme "clé en main", les Refuges LPO "nouvelle formule".

Ce programme est une réponse efficace, originale et pédagogique face aux menaces qui pèsent sur la biodiversité.

Il propose non seulement d'afficher son engagement par la pose d'un panneau dans votre jardin, mais aussi d'acquérir des connaissances et d'échanger sur les bonnes pratiques entre propriétaires. Un coffret d'accueil symbolise l'entrée dans le réseau des propriétaires de Refuges, un abonnement annuel à "Mon espace Refuges LPO" permet d'enrichir ses connaissances et partager ses expériences. Bien sûr un service conseils est à votre service pour vous accompagner dans votre démarche. Rendez-vous sur <http://monespace.lpo.fr/> !





### • La Boutique LPO s'envole

Automne 2008, le catalogue LPO et sa déclinaison en ligne, la boutique ([www.lpo-boutique.com](http://www.lpo-boutique.com)) se parent d'un tout nouveau plumage, pour être encore plus dynamiques et interactifs, en proposant une gamme encore plus vaste de produits. Le catalogue, de 80 pages en couleurs, change de format pour passer de A5 à A4. La nouvelle boutique en ligne se veut, quant à elle, plus :

- **moderne** : pour tenir informés les clients en temps réel (informations sur la disponibilité des produits, des nouveautés et promotions tout au long de l'année, les exclusivités web) ;

- **interactive** : pour faire bénéficier les clients de nouveaux services (newsletters et actualités, fiches pratiques et conseils, informations en temps réel sur la préparation et l'expédition des commandes...) ;

- **pratique** : pour faire des achats en toute simplicité (un moteur de recherche performant, une navigation simple et facile dans le catalogue de produits, des fiches produits détaillées, la commande directe à partir des références du catalogue, des dons en ligne...).

Les premières commandes sont arrivées quelques minutes après le lancement officiel de la boutique en ligne, preuve que le public était en attente de cet événement, et depuis, le nombre de commandes ne cesse d'augmenter ! Acheter à la Boutique LPO, c'est consommer de manière responsable et éco-citoyenne. L'ensemble des achats servent directement aux programmes de sauvegarde de la nature et donc de l'Homme !

### • L'Étang Purais protégé par vos dons

Préserver un site remarquable en Brenne, c'est possible ! Grâce à la générosité des donateurs de la LPO et avec le concours de la Fondation MAVA, du WWF France et de la LPO Alsace, l'Étang Purais a été acheté et mis en gestion. 150 000 € ont été nécessaires pour financer l'achat, la protection et la gestion de l'étang, et plus particulièrement :

- le maintien de la gestion hydraulique traditionnelle et une ouverture des milieux pour favoriser la diversité biologique,
- la préservation et restauration de la végétation de l'étang,
- l'aménagement du site pour favoriser l'accueil et la sensibilisation du public,
- l'intégration du site dans la Réserve Naturelle de Chérine

Pari réussi, un nouveau havre de paix est désormais protégé.

### • Éducation à l'environnement en structuration

Depuis plusieurs années, la LPO propose à un large public des sorties nature, des ateliers didactiques, des rencontres pour améliorer ses connaissances naturalistes et environnementales. Afin de permettre de proposer sur l'ensemble du territoire une offre thématique complète, animateurs et responsables pédagogiques ont travaillé pour construire une offre éducative et de sensibilisation sur plusieurs grandes thématiques : "la nature de proximité", "les espaces, les espèces : des lieux de vie et des modes de gestion" et "l'Homme, la société, l'oiseau et la biodiversité". Chaque thématique s'est enrichie de programmes pédagogiques comme Refuges, Forêt et biodiversité, Agriculture et biodiversité, Oiseaux en détresse, Migration... Cette nouvelle offre permettra à chaque citoyen de "**connaître, comprendre pour mieux agir**". Plus de 80 000 personnes ont été sensibilisées grâce aux activités pédagogiques annuelles et lors de grands événements nationaux comme la Journée Mondiale des Zones Humides, la Fête de la nature, l'Euro Birdwatch, le Week-end "Aux arbres citoyens"...

### • 32<sup>ème</sup> Colloque Francophone d'Ornithologie, 13 et 14 décembre 2008, Paris

Pour sa 32<sup>ème</sup> édition, le Colloque Francophone d'Ornithologie s'est déroulé les 13 et 14 décembre 2008 à la Bibliothèque Nationale de France (site François Mitterrand). Organisé par la LPO Ile-de-France conjointement avec la Société d'Étude Ornithologique de France (SEOF), le Muséum National d'Histoire Naturelle et le Centre Ornithologique Ile-de-France (Corif), ce rendez-vous convivial a mêlé ornithologues amateurs et avertis. Pendant les deux jours du colloque, 6 sessions regroupant 17 communications et 2 plénières ont présenté un état des lieux de la connaissance ornithologique. Des thèmes variés tels que l'atlas des oiseaux nicheurs, les espèces introduites invasives, la migration, les habitats et conservation de l'avifaune, le changement climatique et son impact sur les populations d'oiseaux, ont été présentés. Les quelque 350 participants ont également pu visiter les nombreux stands dans l'espace forum. Associations (A Rocha France, Nos Oiseaux, Ligue ROC, FERUS), artistes (Bruce Ronchi, Benoît Perrotin, Tsunehiko Kuwabara et Jean Chevallier), sonothèques naturalistes (Sonatura et Naturophonia), le Parc ornithologique du Teich ainsi que la Librairie Bedi Thomas ont fait découvrir leurs activités à un public toujours plus curieux. Marc Duquet nous a fait le plaisir de présenter, pendant une pause, un nouveau jeu-concours, celui-ci basé sur la reconnaissance des différentes espèces d'oiseaux parmi un vol de limicoles. Pour départager les 5 personnes ayant donné la bonne réponse, Marc Duquet leur a demandé l'exercice difficile d'évaluer leur nombre. Pas facile lorsque l'on totalisait plus de 300 individus sur la photographie ! Nous avons très souvent tendance à sous-évaluer. Au cours de la soirée du samedi, Matthieu Vaslin nous a fait partager son périple ornitho-naturaliste de 8 mois entre la France et la Mongolie. Ce voyage extraordinaire riche en découvertes et péripéties a fasciné le public ! Le public, les intervenants et les organisateurs ont été très satisfaits de ce colloque. Les bénévoles de la LPO et du Corif y sont pour beaucoup, leur aide a été précieuse. Rendez-vous en 2009 !

# COMMUNICATION

Le Pôle Communication et partenariat agit dans trois domaines :

- **Informersur les positions et les actions de la LPO** (via les médias ou directement auprès des parlementaires pour les influencer lors des projets de loi),
- **Réaliser les éditions,**
- **Développer les partenariats auprès des fondations et des entreprises** pour soutenir les programmes de conservation de l'Association et encourager le développement durable.

Il intervient transversalement vis-à-vis des autres pôles (Conservation, Développement associatif, Administratif et financier) et pour le réseau des Associations locales de la LPO. Il s'appuie sur une équipe de 9 personnes et de nombreux bénévoles.

- **Informersur les positions et les actions de la LPO**

En 2008, **le service presse a**

- envoyé 72 communiqués de presse (contre 48 en 2007) ;
  - réalisé 5 dossiers de presse (Gestion des zones humides, Oiseaux en détresse, Les vautours : alliés indispensables du pastoralisme, La Réserve naturelle de Chérine (Indre), Enquête moineaux domestiques à Paris) ;
  - médiatisé certains sujets majeurs d'actualité, notamment la reconnaissance du vivant non-commercial lors du procès de *l'Erika*, le Grenelle de l'environnement et un certain nombre d'événements, comme la Journée mondiale des zones humides, la Fête de la nature, l'Eurobirdwatch, le Week-end-Aux-Arbres-Citoyens, le 32<sup>ème</sup> Colloque francophone d'ornithologie...
- Par ailleurs la LPO a également été présente dans les médias à travers une **campagne de communication** conçue bénévolement par l'agence **CSuper**, affichée et publiée gracieusement

grâce à la générosité des supports, en particulier l'afficheur **Clear Channel** à l'origine d'une campagne d'affichage sur Paris pendant 4 semaines durant l'été 2008...

Un partenariat avec **DisneyNature**, nouveau label de production de films des studios Walt Disney a aussi apporté une belle visibilité à la LPO, à l'occasion du film Les Ailes Pourpres, avec un message en notre faveur au générique du film et différentes opérations développées avec leurs partenaires commerciaux (ex. salles UGC).



- Réaliser les éditions

Le Service Editions réalise la quasi totalité des productions de la LPO France, depuis la carte de membre jusqu'à **L'OISEAU MAG** et son hors-série **RAPACES de FRANCE**, en passant par des plaquettes diverses (appels à dons, présentation et bilan de programmes Life...), expositions, annonces publicitaires, catalogue LPO, etc. Le service intervient aussi en tant que conseil auprès des délégations, groupes et relais, réalisant des travaux pour certains d'entre eux. Les partenariats éditoriaux (Ouest-France, Delachaux & Niestlé, Sud-Ouest, etc.) sont gérés au sein de ce service, tout comme le fonds iconographique (diapositives, images numériques, dessins...).

L'année 2008 aura été marquée par plus de 21 500 abonnés pour **L'OISEAU MAG**, plus de 7 300 pour **Rapaces de France** et 3 200 abonnés pour **ORNITHOS**.

- Les actions de lobbying de la LPO

La LPO, souhaitant que le respect de l'environnement soit mieux pris en compte lors de l'élaboration des textes de loi, s'est engagée depuis plusieurs années dans des actions de lobbying auprès des parlementaires et des services ministériels. Aux côtés de France Nature Environnement et de la Fondation Nicolas Hulot, elle est fortement présente lors de l'élaboration et de la discussion des textes législatifs. Grâce à leur expertise et à leur mobilisation, les trois associations sont parvenues à faire adopter des amendements sur des lois majeures. En 2008, elles ont été particulièrement actives sur les textes relatifs aux OGM, à la responsabilité environnementale, à la réforme portuaire, à la chasse.



- Développer les partenariats

L'entreprise constitue un partenaire naturel et indispensable de la LPO pour autant qu'elle inscrive son action dans une démarche fondée sur des valeurs cohérentes et complémentaires de l'Association, tant vis-à-vis de ses activités que sur le plan environnemental et social. A cette démarche sélective, la LPO associe un principe de communication graduée, de façon à n'engager son image dans les partenariats que s'ils reposent sur un transfert d'expertises et d'engagements. La présence de la LPO sur 71 départements permet de mener de telles actions concrètes avec les correspondants des entreprises au niveau régional. Tout au long de 2008 de nombreuses entreprises ont été partenaires de la LPO, notamment **Nature et Découvertes**, dont la Fondation soutient notre réseau avec plus de 105 projets à ce jour, et **Cemex**, un des premiers industriels du granulat et du béton prêt à l'emploi, gérant de nombreuses carrières, avec lequel un partenariat existe pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive, tant au niveau national que régional. Les granulats (sable et graviers) sont destinés à la construction d'ouvrages de génie civil, aux travaux publics et au bâtiment. Les deux partenaires partagent leurs acquis et réfléchissent ensemble aux enjeux du développement durable en vue d'apporter à Cemex conseils et expériences au service de la biodiversité.

La LPO, attachée à la sensibilisation de tous les publics à la protection de la nature, a lancé un programme national "Nature et Handicap" pour rendre la nature accessible à tous. La **Fondation EDF Diversiterre** s'est engagée pour 4 ans à financer de tels projets d'aménagements pour l'accessibilité tous publics sur les sites de Charente-Maritime, en Vienne et dans l'Allier, ainsi qu'à soutenir des programmes en faveur de la biodiversité (mission migration, centres de sauvegarde, aires marines protégées). 2008 a vu le renouvellement du partenariat avec **Accor** et plus particulièrement avec la marque **Etap Hotel** dont les 270 établissements du réseau français développent un événement à l'occasion de la journée mondiale de la biodiversité, l'Earth Guest Day, en faveur des centres de sauvegarde de

la LPO et, sur la base du volontariat, mettent en place toute l'année des actions sur le thème "Etap Hôtel vous ouvre les portes de la nature". Renouvellement également du partenariat avec le groupe **Danone** à travers sa marque **Evian** qui, sur le thème de la sauvegarde des zones humides, conduit à l'organisation d'animations sur toute la France pour la célébration, le 2 février, de la Journée Mondiales des Zones Humides et conduira en 2009 à l'organisation du premier forum Ramsar en France. La marque de produits laitiers biologique "**Les 2 Vaches**" a, quant à elle, mobilisé ses consommateurs pour soutenir la LPO en organisant une opération de reversement par produit acheté. L'exercice a été aussi l'occasion de bénéficier d'un mécénat du groupe **Hama**, spécialiste européen de l'accessoire multimédias, affecté aux activités de tourisme de nature de la LPO. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une démarche environnementale plus large dans laquelle le groupe s'est engagé afin de limiter au quotidien l'impact de son activité sur l'environnement.

D'autres entreprises ont également aidé la LPO dans ses missions. Parmi celles-ci, citons notamment le **Crédit agricole** pour son soutien au programme Refuges LPO, la société **Bertrand Frères** avec qui la LPO élabore des mélanges de graines pour fleurs favorables aux oiseaux ou encore le **Crédit mutuel océan** pour des opérations régionales d'éducation à l'environnement. Depuis octobre 2008, **Sita** (filiale de Suez environnement) soutient le plan national de restauration du Milan royal. Cette collaboration consiste notamment à faciliter l'alimentation du Milan royal en installant des placettes d'alimentation sur les installations de stockage des déchets. A ces différents partenariats se sont ajoutés des soutiens reçus de la **Fondation Prince Albert 2 de Monaco** en vue de la réintroduction de l'aigle de Bonelli, et d'entreprises membres du club 1 % pour la planète, comme par exemple **Planète Grandeur Nature**, magasin de produits biologiques et de bien-être à Flers en Basse Normandie. Au total l'exercice 2008 s'est traduit par des financements de la part des entreprises et des fondations en augmentation de + 90 % par rapport à 2007 pour un résultat de l'ordre de 700 000 €.

# ADMINISTRATION &

## Les ressources humaines de la LPO

L'année 2008 aura principalement été marquée par la préparation du départ de l'Arsenal et de la Corderie et l'installation aux Fonderies royales et ce, dans un contexte de poursuite du perfectionnement des méthodes de gestion (par l'implication des Cadres dans le processus budgétaire) et d'amplification de l'activité. Ceci se caractérise notamment sur l'ensemble de l'année 2008 et pour la première fois par des charges d'exploitation qui avoisinent les 8 500 000 €, soit une augmentation de 8,6 % par rapport à l'année 2007. Par ailleurs, il faut souligner l'incidence évidente sur les besoins en personnel par :

- Une augmentation contrôlée du nombre de CDI (+ 3).
- L'appel à de nombreux CDD de durée plus ou moins longue.
- Un turn-over important : 49 entrées / 46 sorties.
- Au global, 126 salariés au 31 Décembre 2008.

### • Répartition Hommes/Femmes par tranches d'âge LPO

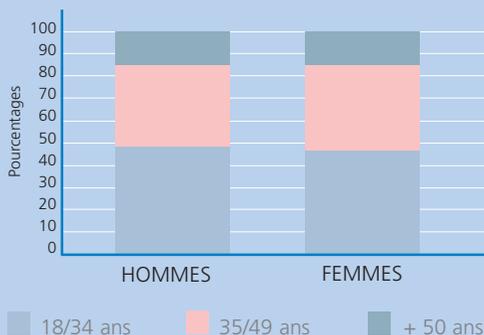
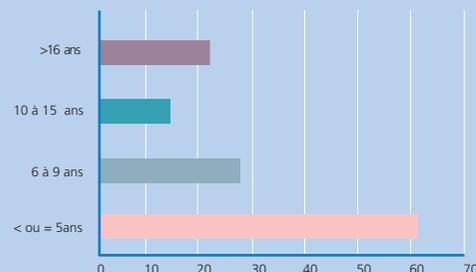


Photo avocette élégante © Christophe Sidamon Person

Depuis plusieurs années maintenant, la pyramide des âges démontre que l'association LPO est une structure jeune. Ainsi, sur l'ensemble de l'année 2008, 56 % de l'effectif total de la LPO est présent dans la moyenne d'âge de l'effectif total de la structure (de 37 ans).

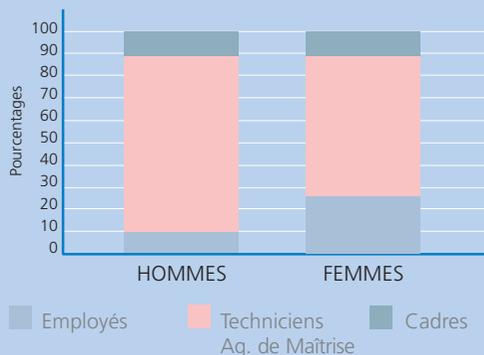
### • Ancienneté des salariés LPO



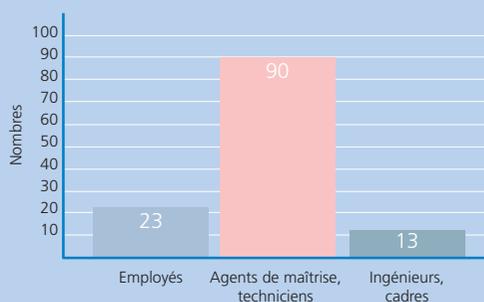
Il est à préciser qu'au 31 décembre 2008 48 % de l'effectif a moins de 6 ans d'ancienneté, 22 % entre 6 et moins de 10 ans, 12 % entre 10 et moins de 16 ans et près de 17 % plus de 16 ans d'ancienneté.

# FINANCES

## • Répartition des effectifs Hommes/Femmes par catégories de la CCNA

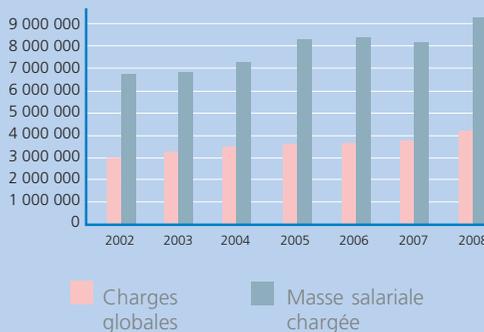


## • Répartition du personnel selon CCNA



Depuis l'année 2006 où la LPO affichait une parité exemplaire entre les hommes et les femmes, les années 2007 & 2008 ne peuvent plus mettre cette tendance en avant en affichant scrupuleusement les mêmes répartitions avec 53 % d'hommes contre 47 % de femmes salariés à la LPO. Tous sexes et tous type de contrats confondus, 71 % des salariés sont classés en catégorie Technicien ou Agent de maîtrise (Groupes 4 à 6 de la CCNA) contre 66 % au titre de l'année 2007. Le pourcentage de l'ensemble de la catégorie cadre (Groupes 7 à 9 de la CCNA) reste identique à l'année passée, soit 10,50 %

## • Salaires et charges/charges globales LPO



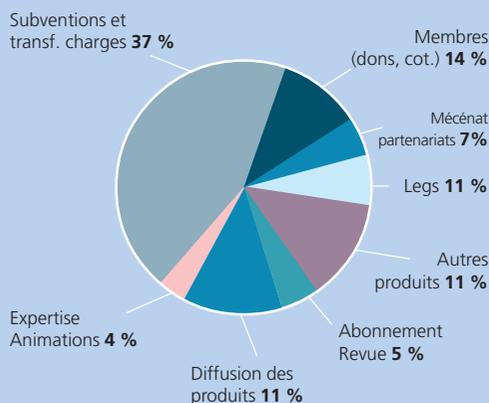
L'ensemble des rémunérations brutes chargées versées par la LPO (salaires et charges) correspond en 2007 à 44,90 % du total des charges : rapport 4 174 177 € (charges salariales 2008) / 9 306 681 € (budget global 2008).

### Le budget de la LPO France

Les chiffres présentés sont ceux du siège national de la LPO. Les délégations, entités juridiquement indépendantes, établissent leurs propres comptes.

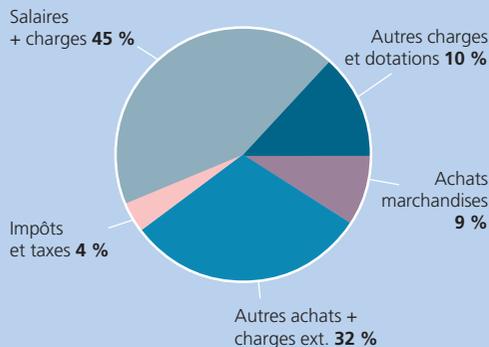
Par ses actions de conservation et de sensibilisation, la LPO, association reconnue d'utilité publique, participe activement à la protection des oiseaux, des milieux dont ils dépendent, et plus globalement de la biodiversité.

## • Produits 2008 : 10 066 296 €



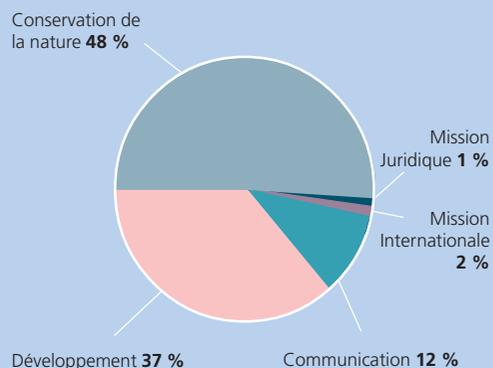
La ventilation des produits traduit l'importance des différentes activités exercées au sein de la LPO.

## • Charges 2008 : 9 306 681 €



Le résultat net comptable de l'exercice 2008 est de + 759 615 €

• Charges par grands secteurs 2008



• Compte de résultat (en milliers d'euros)

RUBRIQUES	31/12/08	31/12/07
Produits d'exploitation	8 354	7 189
Charges d'exploitation	- 8 427	- 7 754
Résultat d'exploitation	- 73	- 565
Résultat financier	56	20
Résultat exceptionnel	1 073	461
Impôt société	- 60	- 65
Fonds dédiés	- 131	238
<b>Résultat exercice</b>	<b>759</b>	<b>89</b>

• Budgets prévisionnels (en milliers d'euros)

RUBRIQUES	2008	2009
Résultat d'exploitation	- 515	- 662
Résultat financier	15	32
Résultat exceptionnel	580	700
Impôt sur les sociétés	- 80	- 70
Fonds dédiés (variation)	0	0
<b>Résultat prévisionnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les hypothèses retenues sont cohérentes et constituent une base acceptable pour l'établissement des comptes prévisionnels ; ils sont la traduction chiffrée des activités retenues figurant dans les différents objectifs pour 2008 et 2009, et sont en conformité avec le projet associatif de la LPO, en liaison avec BirdLife International. Il a été établi des évaluations sincères des recettes et des dépenses consistant à ne faire figurer que des recettes dont le principe est acquis et à inscrire des dépenses appréciées de manière réaliste, sans omettre celles revêtant le caractère de dépenses obligatoires, ou relatives à des engagements à servir (fonds publics ou générosité publique...). Ces budgets prévisionnels ont été établis dans un souci d'adéquation entre les objectifs et priorités définis et les moyens à mettre en œuvre pour les réaliser.





## LES OUTILS DU RESEAU

- **Conseil National**

Le Conseil National réunit les associations locales, groupes et relais deux fois par an. Le CN aborde des sujets sous l'angle "politique". Il est une instance de réflexion, de concertation et de proposition auprès du Conseil d'Administration de la LPO. Le premier CN s'est déroulé en septembre 1991.

- **Fonds Interne Vie Associative (FIVA)**

Il s'agit d'un fonds de la LPO destiné à financer les projets d'animation du réseau LPO : lancement d'une nouvelle association locale ou d'un nouveau groupe, actions thématiques bénéficiant au réseau LPO, aide exceptionnelle à une association locale, salariés animateurs du réseau... Le FIVA est principalement alimenté par une quote-part de la cotisation des membres résidant dans les associations locales, groupes et relais. Le FIVA a été institué en 1995.

# ASSOCIATIONS LOCALES LPO

## • Actions thématiques d'animation de réseau

Depuis 1995, des associations locales mettent en place des actions profitant à l'ensemble du réseau, sur des thématiques précises.

Deux exemples pour l'année 2008 :

- l'action "Quelle éducation à l'environnement pour la biodiversité au sein de la LPO?" portée par la LPO PACA a redéfini le projet éducatif de la LPO dans ce domaine. L'organisation d'un séminaire entre les animateurs du réseau LPO a abouti à la rédaction d'un projet éducatif et d'un plan d'action national ;
  - la mise en place d'une base de données en ligne et en réseau permettra à la LPO d'avoir un outil pour l'animation et la saisie des observations. 4 associations locales ont testé ce dispositif en 2008, dont la LPO Franche-Comté qui porte ce projet.
- Ces actions bénéficient d'un financement du FIVA et font l'objet d'un vote en Conseil National.

## • Animation du réseau LPO

Un poste d'animateur de réseau a été créé en 1997 et a été complété par un poste d'assistant en 2005. Il est rattaché au Pôle Développement Associatif. Son rôle est de faire circuler l'information au sein du réseau, d'organiser les Conseils Nationaux, les stages et formations, d'assurer la coordination du réseau et le suivi du budget FIVA, la création des associations locales, groupes... et toutes les initiatives bénévoles.

## • Délégué National et Délégués adjoints

Le Délégué National est élu par le Conseil National pour être le porte-parole des associations locales, groupes et relais auprès, notamment, du Conseil d'Administration de la LPO.

En 2008 François GUELIN, de la LPO Auvergne, a assumé cette fonction. Il a été épaulé par deux délégués adjoints, Marc BOUCHEROT de la LPO PACA et Yves MULLER de la LPO Alsace.

## ASSOCIATIONS LOCALES REGIONALES

### LPO ALSACE

Ass. Locale LPO depuis 1995

Nombre de membres : 2 031

Nombre de salariés : 11



L'année 2008 a été marquée par le lancement du nouveau centre de soins.

En effet, la LPO Alsace est régulièrement interpellée pour de nombreuses problématiques d'animaux en détresse. Son centre de soins actuel, situé à Pfettisheim, accueille ainsi près de 500 oiseaux par an. Face à certaines contraintes, le centre de sauvegarde actuel ne pourra être pérennisé ; la LPO Alsace a donc pris la décision en 2008 de construire un nouveau centre de soins. Il sera situé sur la propriété de Rosenwiller, à 30 km au Sud-Ouest de Strasbourg. Au-delà des oiseaux sauvages, il aura vocation à accueillir également les petits mammifères. Il est le témoignage de la volonté de la LPO Alsace de continuer son action de protection de la petite faune à des niveaux très divers. Situé de façon plus centrale sur le territoire alsacien, il permettra d'apporter une réponse concrète aux nombreuses demandes des personnes confrontées à des animaux en détresse, répondant ainsi à un réel besoin social.

L'accueil des premiers oiseaux est prévu en automne 2009 et le fonctionnement à part entière au printemps 2010.

En 2008, la LPO Alsace a lancé 7 projets pour pallier au morcellement des milieux naturels par le biais des concepts "corridors écologiques" ou "trames vertes". L'idée principale de ce programme est de montrer, à travers des applications concrètes, les actions qu'il est possible de réaliser en termes de corridors, depuis le micro-parcellaire jusqu'à la trame verte transrégionale, de l'exploitation agricole au ban communal, en tenant compte des spécificités biogéographiques locales et des espèces patrimoniales présentes.

Le programme croise de multiples problématiques, dont les enjeux sont d'une grande importance, notamment en terme de pratiques agricoles, de protection des sols et de préservation de la ressource en eau. Pour qu'un plus grand nombre en bénéficie,

## Pour info...

Au 31/12/2008, sur les 45 794 membres LPO, les Associations locales en comptaient 24 009 et les groupes et relais 7 603.

des actions de communication et de formation sont prévues auprès du public spécialisé (élus, agriculteurs, naturalistes, etc.) et du grand public. Depuis mars 2008, la LPO Alsace et le GEPMA œuvrent conjointement dans l'aide aux petits mammifères et aux oiseaux, au sein d'un pôle unique "Médiation faune sauvage". Les deux associations ont fusionné leurs savoir-faire dans ce domaine : toute demande concernant une problématique oiseaux ou mammifères avec le grand public relèvera désormais de ce pôle géré par la LPO Alsace. En effet, trop souvent des oiseaux ou des mammifères sont amenés en centres de soins sans être réellement en danger et la plus part du temps parce que les personnes découvrant ces animaux ne connaissent pas leurs habitats et leurs comportements. Aussi, un travail de sensibilisation et d'information en amont permet de réduire sensiblement le nombre d'animaux accueillis en centre de soins. Ainsi, 676 demandes ont été traitées sur l'Alsace, dont 132 concernent des chauves-souris, 121 les autres petits mammifères et 423 des oiseaux. Pour ces derniers, 329 étaient des oiseaux en perte ou blessés, dont la plupart a été orientée vers le centre de soins de Pfettisheim.

## LPO AQUITAINE

Ass. Locale LPO depuis 1995  
Nombre de membres : 2 160  
Nombre de salariés : 6



L'année 2008, à la LPO Aquitaine a été marquée par la mise en service de la Base de données de notre association est consultable à l'adresse [www.faune-aquitaine.org](http://www.faune-aquitaine.org). Cet outil va nous permettre de traiter plus efficacement les données reçues qui s'ajouteront aux 250 000 données ornithologiques déjà disponibles. Le 1 février 2008 la base fut testée par un groupe d'une cinquantaine de personnes. Le site fut officiellement ouvert au public le 7 juillet 2008. Près de 500 personnes sont aujourd'hui inscrites et 100 000 données ont été collectées en 2008. Grâce à cette base, l'Atlas des oiseaux nicheurs est également en ligne. Plusieurs structures de la région nous ont fait confiance et choisi de contribuer à cette base de données :

Cistude Nature, le Groupe Chiroptères Aquitaine, le Parc Ornithologique du Teich, plusieurs Réserve Naturelles de la région. La Diren, le Conseil Régional et des Conseils Généraux de la Gironde et des Pyrénées-Atlantiques nous ont également permis de mener à terme cet important projet. Par la mise en place d'Observatoire Régional de la Migration des Oiseaux en Aquitaine, l'année 2008 est un tournant dans l'étude de la migration des oiseaux avec la mise en commun de l'expérience de la LPO Aquitaine et d'Organbidexka Col Libre sur cinq sites. Cela représente plus de 3860 heures d'observation continues durant 394 jours, deux millions d'oiseaux comptabilisés par 309 bénévoles (12 000 heures de bénévolat) et 12 salariés. Dans ce cadre, 5500 personnes ont été sensibilisées au phénomène de la migration. Les résultats sont consultables sur [www.migracion.net](http://www.migracion.net). Une formation qualifiante au métier de spotteur (entendez observateur de la migration) a été réalisée lors de deux sessions en Forêt d'Irati à l'automne. Cette formation destinée à développer le nombre et la qualité des observateurs a accueilli 24 personnes. La LPO Aquitaine s'est également largement impliquée dans le fonctionnement de la Mission Migration pilotée par la Mission Rapaces de la LPO notamment pour ce qui concerne l'évolution de sa base de données mais également en participant au niveau européen à une réunion d'experts destinée à préfigurer le futur réseau Euromigrans. Ce réseau qui a pour objectif d'évaluer et de surveiller les effets du changement climatique sur les espèces migratrices. En juin le seizième nichoir à faucons crécerelles fut installé et les 18 sites répartis de nidification répartis sur 8 communes de la communauté urbaine de Bordeaux ont été suivis par le groupe d'étude. La LPO Aquitaine compte 621 Refuges LPO pour une superficie totale de 1600 hectares. Parmi les actions menées à ce sujet, notons la réunion des propriétaires de refuges le matin de l'AG 2008 au Teich et en octobre à Bègles et pour l'animation de proximité avec la désignation de responsables de réseaux locaux. Afin de favoriser les rencontres et les échanges d'expérience entre propriétaires des Refuges, un label Jardins d'Oiseaux Remarquables d'Aquitaine a été mis en place.

## LPO AUVERGNE

Ass. Locale LPO depuis 1991  
Nombre de membres : 1 727  
Nombre de salariés : 18



L'année 2008 à la LPO Auvergne a été marquée par la mise en place du Plan Loire 3 qui s'étendra sur la période 2008 - 2013. Ce plan, qui s'inscrit dans la continuité de Loire Nature, engage ces acteurs pour des actions de préservation et d'actions en faveur de la Loire et de l'Allier. En 2008 la LPO s'est engagée dans des actions de gestion courante sur les 7 sites dont elle assure la maîtrise d'ouvrage, situés sur l'Allier (sites dans l'Allier et le Puy-de-Dôme) et 1 site sur la Loire en Haute-Loire. La réserve du val d'Allier a fait en particulier l'objet d'une étude sur la cohabitation entre les sternes et les pratiquants du canoë-kayak sur les 50 kilomètres de rivière autour de Moulins. Cette étude permettra de mettre en place des informations et des formations visant au respect des espèces et des habitats dans la pratique des sports de plein air. La mise en œuvre du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible de la boires des carrés à Charmeil, pour le compte de la communauté de communes de Vichy val d'Allier, s'est poursuivie par la création et la mise en service de deux sentiers de découvertes nature, dans le respect des milieux naturels. Tout a été prévu pour l'accueil du public et, en particulier, pour les personnes handicapées. L'animation intègre nombre d'innovations : audio guide avec repérage GPS, commentaire podcastable sur deux sites internet, pupitres changeant suivant les saisons. Un inventaire a permis de dénombrer la présence de six espèces de micro mammifères ainsi que du castor et de la loutre. Le programme régional Milan Royal de la LPO s'est poursuivi cette année par le comptage des oiseaux hivernants, le suivi des populations nicheuses par l'intermédiaire du recensement des couples et le programme de marque alaire. Notre but est la sauvegarde du milan royal, espèce endémique à l'Europe, pour laquelle le massif central et l'Auvergne en particulier, ont une responsabilité majeure. La campagne de protection du busard cendré, autre rapace emblématique, s'est poursuivie cette année, plus particulièrement dans la haute Loire et le Puy de dôme. Cette action a permis l'envol de 156 jeunes. Un partenariat avec la poste et la ville d'Issoire a été

mise sur pied. Cette action non commerciale a permis de mieux communiquer sur la nécessité de préserver le val d'Allier. Une mise en circulation de 25000 enveloppes pré timbrées présentant 5 espèces remarquables du val d'allier a été effectuée ainsi qu'une exposition dans 10 bureaux de poste du département. La convention avec France Telecom et l'ONCFS s'est poursuivie concernant le bouchage des poteaux creux. Plus de 12000 personnes ont été touchées lors de nos différentes actions de sensibilisation dont 3700 lors de 141 sorties nature proposées par les bénévoles et les animateurs. Toutes actions confondues (dont le centre de soins pour oiseaux blessés) le bénévolat a représenté 20.000 heures cette année en Auvergne, ce qui représente 12,5 équivalents salariés temps plein.

## LPO CHAMPAGNE-ARDENNE

Ass. Locale LPO depuis 1991  
 Nombre de membres : 1 120  
 Nombre de salariés : 11



L'année 2008, à la LPO Champagne-Ardenne, a été marquée par l'amplification de nos actions concernant la mise en place de mesures agro-environnementales dans la région. En particulier, nous avons travaillé dans la ZPS du Bassigny (52) en partenariat avec la chambre d'agriculture de Haute-Marne et dans la ZPS de la Forêt d'Orient (10) en collaboration avec l'ADASEA de l'Aube et le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient. Sur ces deux sites, nous avons participé aux réunions locales d'information ainsi qu'à la visite de certains exploitants agricoles. Présentation des actions majeures dans les domaines :

**Grands milieux :** La LPO et d'autres associations ont alerté les pouvoirs publics pour faire cesser la destruction de roselières, des défrichages et autres dégradations sur l'Étang de Belval. Situé en Argonne, c'est l'un des plus vastes et des plus anciens étangs de la Marne, classé en zone Natura 2000 pour sa grande valeur écologique. L'acquisition de l'étang est en cours par la LPO France et plusieurs partenaires et devrait apporter une issue favorable à la préservation de ce site.

**Sites :** Sur le site de la Ferme aux Grues, comme chaque année, depuis l'automne 2002, la LPO a

accueilli le public dans l'observatoire (plus de mille personnes), principalement le dimanche après-midi au moment de la migration des grues. Y sont également menés le suivi des stationnements de grues, la recherche des oiseaux bagués, la gestion des terres agricoles et des agrainages avec les agriculteurs et la gestion des affûts photographiques (un quatrième a été construit début 2008). Deux chantiers de bénévoles ont également été organisés en fin d'été et début d'automne pour couper les arbres au bord de l'étang pour contenir leur progression.

**Espèces** (oiseaux, faune et flore) : Une étude ornithologique préalable à la rédaction d'un Document d'Objectifs a été lancée dans la ZPS du Plateau ardennais. Cette étude a été confiée à l'association ReNARD qui coordonne le groupe de travail, à la LPO Champagne-Ardenne et à l'ONF. Les premiers résultats sont encourageants avec un nid de cigogne noire découvert et la collecte de nombreuses données sur des espèces typiques du plateau : Bec croisé, Grand Corbeau, Grand-Duc, Tarin, Faucon pèlerin, ...

**Homme et société :** La LPO Champagne-Ardenne a coordonné au niveau national la réalisation du livret "Plumes de Nuit", sur les rapaces nocturnes. Ce document de 20 pages richement illustré présente les espèces, les menaces et donne des pistes pour venir en aide aux chouettes et hiboux. Il a été diffusé à 15.000 exemplaires.

## LPO HAUTE-NORMANDIE

Ass. Locale LPO depuis 2004  
 Nombre de membres : 1 053  
 Nombre de salariés : 3



L'année 2008, à la LPO Haute-Normandie, a été marquée par la mise en place d'une équipe de salariés agrandie, composée d'un directeur (CDD), d'un chargé d'étude (CDD) et d'une animatrice vie associative à temps partiel (CAE). Un grand rassemblement pour la défense de la biodiversité dans l'estuaire de la Seine s'est déroulé le 15 juin 2008 sur le Pont de Normandie. 200 personnes ont répondu à l'appel lancé par plusieurs associations, à l'initiative de SOS Estuaire et la LPO Haute-Normandie, avec la présence de Allain Bougrain Dubourg, le Président de la LPO France !

Parmi les autres associations présentes il faut noter SOS Estuaire, LPO France, LPO Haute-Normandie, Haute Normandie Nature Environnement (HNNE), CHENE, Estuaire Sud, Ligue-Roc, Ecologie pour le Havre, Eco-choix, Collectif contre les centrales à charbon. Un réseau de 14 bénévoles s'est mis en place pour le suivi de deux espèces de rapaces nocturnes, l'Effraie des clochers et la Chevêche d'Athéna. 408 km<sup>2</sup> ont été prospectés, 238 couples de Chevêches et 36 couples d'Effraies ont été recensés. Cette étude est réalisée en partenariat avec le Parc naturel régional des boucles de la Seine Normande. Grâce à l'efficacité de l'un de nos bénévoles, nous sommes en mesure de proposer une nouvelle mise en page de notre LPO-Infos avec le passage à la couverture couleur en fin d'année 2008. 114 sorties nature et conférences furent assurées par 21 animateurs bénévoles, regroupés dans le calendrier annuel "Les rencontres du Hérisson" publié par HNNE à 25000 exemplaires. Grâce à de nombreux photographes amateurs parmi nos adhérents, les photos commencent à s'accumuler dans la photothèque. Stockées sur notre serveur NAS, elle regroupe actuellement près de 900 photos d'oiseaux (881 exactement – 206 espèces d'oiseaux – 16 photographes). Pour la faune et la flore, ça commence à être enregistré aussi et près de 100 photos sont déjà sur le NAS (35 pour la faune et 61 pour la flore).

## LPO PACA

Ass. Locale LPO depuis 1998  
 Nombre de membres : 3 961  
 Nombre de salariés : 16



L'année 2008, à la LPO PACA, a été marquée par la poursuite de l'animation de l'**Espace Nature des Salins d'Hyères**. En effet, la LPO PACA gère et anime depuis 2007 un "Espace nature" sur les anciens salins d'Hyères, site du Conservatoire du Littoral géré par la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée. La LPO PACA a donc poursuivi en 2008 sa mission en organisant des visites naturalistes et des cycles d'exposition, en accueillant des scolaires, et en effectuant les suivis ornithologiques du site. Cette ouverture au public intègre les orientations de gestion du site et le projet éducatif de la LPO. Au total **4714 visiteurs en accès libre à l'espace nature et 5491**

## Pour info...

Les associations locales régionales et départementales sont des associations juridiquement distinctes de la LPO. Ce sont des associations naturalistes qui ont fait le choix de rejoindre le réseau LPO/BirdLife International. Chaque délégation a donc ses propres statuts, conseil d'administration, budget, objectifs...

personnes ont été accueillies en 2008 réparties en 266 sorties nature et ateliers pédagogiques sur le site. Des chantiers nature ont été organisés avec l'aide de l'association "A pas de Loup" et de sollicitations spontanées de bénévoles. 15 écolocataires ont été accueillis dans l'année pour aider à l'accueil des publics sur le site.

En 2008, le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage a recueilli 735 animaux. Cette année encore, l'accueil de la faune sauvage au centre est en augmentation + 5,4% par rapport à 2007. La proportion des oiseaux reste majoritaire représentant 90% des animaux recueillis.

Près de 2/3 des animaux recueillis à Buoux sont représentés par 6 espèces d'oiseaux (le Martinet noir, le Petit-duc scops, le Faucon crécerelle, la Chouette hulotte, la Chevêche d'Athéna et l'Épervier d'Europe) et 2 mammifères (le Hérisson d'Europe et l'Écureuil roux). Cette année 2008, 48% des animaux recueillis ont été relâchés. Ce taux de réussite s'élève à 55% si on considère les 7% d'animaux encore en soins qui finiront pour la plupart par être réinsérés en milieu naturel.

32 écolocataires ont été accueillis sur le site en 2008 et ont participé quotidiennement aux soins des animaux sauvages en convalescence. Leur investissement aura représenté près de 3900 heures de bénévolat.

97 bénévoles s'investissent dans le réseau d'acheminement dont 24 vétérinaires relais et leurs équipes assistantes qui prodigent gracieusement des soins aux animaux sauvages.

Pour connaître l'actualité du centre régional de sauvegarde de la faune sauvage :

<http://www.crsfs-paca.lpo.fr>

La LPO PACA, par le biais de diverses animations, a sensibilisé 30000 personnes et 7226 scolaires en région PACA.

Selon les bilans retournés par les bénévoles de l'association et les salariés, en 2008, ce sont :

- 318 sorties nature effectuées à plus de 6182 personnes.
- 85 conférences réalisées auprès de 2331 personnes ;
- 29 ateliers pédagogiques animés auprès de 1245 personnes ;
- 49 manifestations qui ont touchées 11095 personnes ;

- 14 journées de campagnes (journée des zones humides, comptages, etc.) qui ont permis de mobiliser 2578 personnes ;
- 13 formations menées auprès de 203 bénévoles et membres de l'association ;
- 11 expositions LPO visitées par 1414 personnes.

## LPO FRANCHE-COMTE

Ass. Locale LPO depuis 2007

Nombre de membres : 924

Nombre de salariés : 9



L'année 2008, a été marquée par la création de la base de données en ligne "Obsnatu la base" avec Biolovision SARL et le groupe de travail national sur les bases de données LPO en ligne et en réseau. Ce nouvel outil permet la saisie d'observations d'oiseaux et la restitution des données sous forme de cartes et de listes (la mise en ligne publique du site a été effectuée en mars 2009).

En parallèle, la LPO Franche Comté a renforcé son réseau d'observateurs grâce à un cycle de formation élaboré et mis en œuvre par des bénévoles et des salariés. 23 personnes débutantes ont ainsi bénéficié de cette action dans une ambiance conviviale à Besançon et Belfort.

La LPO Franche-Comté a réalisé une expertise sur les enjeux avifaunistiques face aux infrastructures éoliennes. Un guide éolien publié en 2009 par l'Etat intègre les enjeux identifiés comme les zones de nidification du Milan royal et des grands rapaces de la région.

Les deux premiers Refuges LPO en partenariat avec des personnes morales ont vu le jour cette année : le premier en partenariat avec le Conseil général du Territoire de Belfort et le second avec la Communauté de Communes de l'Agglomération Vésulienne. Dans les deux cas, il s'agit de lacs en périphérie d'agglomérations (Belfort et Vesoul) comportant à la fois des zones d'accueil du public et des zones naturelles à enjeux forts. Ils constituent des sites remarquables pour la biodiversité avec la présence d'espèces menacées au niveau international (rôle des genêts) national (Lysimaque à fleurs en thyrses, Bécassine des marais) et régional (Phragmite des joncs, fuligule morillon) ainsi que pour la sensibilisation

des publics à la biodiversité.

La LPO Franche-Comté accompagne également le Conseil général du Doubs dans le cadre de sa politique Espaces Naturels Sensibles avec la création et la gestion d'une dizaine de sites pilotes. Un site est plus particulièrement suivi en raison d'un enjeu important du département : la Rainette verte.

En 2008, une liste rouge régionale a été élaborée grâce à la collaboration de la DIREN (coordination), de la LPO (oiseaux, amphibiens, reptiles, mammifères), du Conservatoire botanique, de l'OPIE (insectes) et de la CPEPESC (chauve-souris). Dans le cadre du plan de restauration du Milan royal, la LPO Franche-Comté a mis en fonctionnement une placette d'alimentation du Milan royal grâce au soutien de la DIREN et de Nature et découverte.

Le programme d'animations nature de la LPO Franche Comté a été marqué par deux événements phares : la fête de la nature en mai et les Rencontres Nature dédiées aux Refuges LPO et à la nature de proximité en novembre. Tout au long de l'année 2008, 29 classes ont été sensibilisées et 150 animations tous publics ont été menées par une cinquantaine d'animateurs.

## ASSOCIATIONS LOCALES DEPARTEMENTALES

### LPO AUDE

Ass. Locale LPO depuis 1993

Nombre de membres : 404

Nombre de salariés : 11



L'année 2008 a été marquée par la mise en place du réseau NATURA 2000 : la LPO Aude s'est vue confiée par la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture (DDEA), l'élaboration des Documents d'Objectifs (DOCOB) des ZPS "Corbières Orientales" et "Pays de Sault". Pour mener à bien cette mission, un comité de pilotage a été constitué, réunissant les acteurs de ce territoire et une plaquette d'information tirée à 1000 exemplaires a été éditée à l'attention de la population locale. Comme les années précédentes, la LPO Aude est intervenue sur les Zones de Protection Spéciale "Basse Plaine de l'Aude",

"Plateau de Leucate" et "Etang de Salses-Leucate". Notre association a participé à l'élaboration et à la finalisation de ces Documents d'Objectifs. 2008 c'est aussi, la continuité des trois programmes européens LIFE :

Le LIFE Transfert dont l'objectif est le renforcement de 50 Faucons crécerellette chaque année dans l'Aude grâce à une collaboration franco-espagnole; Le LIFE Vautour percnoptère nous permettant d'œuvrer à la restauration du Vautour percnoptère par la mise en place de 8 placettes d'alimentation dans le département; Le LIFE Corbières, porté par la LPO Aude, concerne un plan de conservation de 13 espèces menacées grâce à une gestion expérimentale de leurs habitats (réouverture des milieux et entretien par le pastoralisme). La LPO Aude s'est également impliquée dans les Plans Nationaux de Restauration au profit d'espèces telles que le Vautour percnoptère, l'Aigle de Bonelli, l'Outarde canepetière, le Butor étoilé et le Faucon crécerellette. Les missions imparties à la LPO Aude concernaient principalement un travail d'expertises et de recensement des couples. Enfin, les opérations classiques de la LPO Aude se sont poursuivies en 2008: transport de 158 oiseaux en détresse, accueil estival de plus de 3000 personnes, opération "Plages Vivantes" avec plus de 600 personnes sensibilisées, les suivis de la Pie grièche à poitrine rose et des Goélands leucophées en milieu urbain, le suivi de la migration automnale de 25000 rapaces et de 3000 cigognes sur notre fameux site de Gruissan. Concernant les actions d'éducation à l'environnement la LPO Aude a réalisé 16 interventions auprès de plus de 500 enfants scolarisés.

## LPO AVEYRON

Ass. Locale LPO depuis 2001

Nombre de membres : 539

Nombre de salariés : 5



L'année 2008 a été marquée par l'édition du livre "Faune sauvage de l'Aveyron", fruit d'un travail de 5 ans auquel ont participé près de 150 bénévoles. Véritable référence inédite dans le département, ce beau livre recense 400 espèces de vertébrés sauvages et remporte un franc succès auprès du grand public et des naturalistes. L'autre évènement important de

l'année est l'implication forte de la LPO Aveyron dans le déroulement de Natura 2000 en tant qu'opérateur local associé à l'ADASEA et à l'ONF avec la réalisation d'un document d'objectifs d'une ZPS de 167 km<sup>2</sup> dans les gorges de la Truyère. Les programmes de connaissance d'espèces continuent avec notamment une coordination départementale pour contribuer aux atlas des oiseaux nicheurs et des mammifères de Midi-Pyrénées. Par ailleurs, la LPO Aveyron a consacré un effort particulier à rechercher des nids de Milan royal afin de préparer de futures actions de conservation, cette espèce étant particulièrement présente dans le Massif central. Dans le cadre d'un programme national d'étude de population de Campagnol amphibie, la LPO Aveyron a mis en place en 2008 des actions de suivi en local afin d'alimenter le suivi de l'espèce au niveau national. Les actions de conservation d'espèces ont continué comme chaque année, particulièrement en faveur des busards, du Milan royal en hiver ou des oiseaux des jardins. L'embauche d'une chargée de mission "sites" a permis de concrétiser plusieurs intentions de la LPO Aveyron. Ainsi, outre l'implication dans Natura 2000, un dossier pour la demande de création de réserve naturelle régionale a connu une avancée décisive et la LPO est investie auprès d'une première commune pour l'accompagner dans la création d'un espace naturel sensible. La LPO Aveyron a réalisé son premier suivi de parc éolien en fonctionnement. Le travail de restauration et conservation de la biodiversité engagé avec les agriculteurs depuis 2005 a continué avec notamment la plantation de haies et la création de mares. Ce sont enfin près de 3000 personnes qui ont été sensibilisées à la biodiversité au cours d'animations scolaires ou de sorties pour le grand public. La LPO Aveyron poursuit aussi son effort de développement du bénévolat et le nombre de bénévoles non naturalistes continue de grossir les rangs en participant à des chantiers nature, à la sensibilisation du public ou à la vie associative.

## LPO HAUTE-SAVOIE

Ass. Locale LPO depuis 1995

Nombre de membres : 831

Nombre de salariés : 5



L'année 2008 a été marquée par la réalisation du Document d'Objectifs et Priorité d'actions pour l'avifaune visant à mettre en évidence des lacunes dans les connaissances, les combler, faire ressortir les besoins de suivi et prévenir les risques de disparitions d'espèces par la suggestion de programmes de conservation. L'association est désormais responsable de deux sites majeurs pour la migration des rapaces diurnes : le Hucel pour le passage pré-nuptial et le Défilé de l'Ecluse pour le passage post-nuptial. Espèces : Suivis et expertises par le biais de l'Observatoire de la faune de Rhône-Alpes, programme d'étude régional coordonné par le CORA Faune Sauvage dans le cadre de la Convention pluriannuelle d'Objectifs 2008-2010, pour parfaire les connaissances sur la biodiversité en lien avec les études menées par la LPO sur l'avifaune nicheuse, hivernante et migratrice et mieux préparer les actions de conservation nécessaires. Programme appliqué pour oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens. Nouveau réseau Chevêchette et Tengmalm. Avec l'OPAC, nouveau partenariat pour concilier la rénovation du parc immobilier de Haute-Savoie avec la préservation des colonies d'Hirondelle de fenêtre et de Martinet noir. Poursuite du partenariat avec EDF pour la neutralisation des armements dangereux pour l'avifaune. Sites écrasements Amphibiens : reconduction du dispositif de protection au Lac des Dronières et du recensement des sites sur le département.

**Sites** : Parc industriel de la plaine de l'Ain : 4<sup>e</sup> année de l'observatoire des populations d'oiseaux présentes sur le territoire du parc, en partenariat avec le Centre de Recherche sur les Ecosystèmes d'Altitude. Observatoire qui a pour objectif d'accompagner le parc industriel dans son développement tout en limitant les impacts de son industrialisation sur la biodiversité. Natura 2000 : plus large contribution aux DOCOB Vuache et Aravis. Renouvellement du Plan de gestion du domaine de Guidou, géré par la LPO 74. **Homme et société** : Sur la période 2006-2007, la LPO a réalisé la liste des oiseaux nicheurs menacés et à surveiller en Haute-Savoie. L'édition d'une plaquette de sensibilisation permet de faire connaître la liste rouge aux acteurs locaux et aux collectivités du département, pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les politiques d'aménagement du territoire. Le

## Pour info...

La LPO comptait 21 associations locales en 2008, dont 7 régionales et 14 départementales.

document sous forme de pochette, contient des fiches sur les espèces ainsi que leur statut, un courrier expliquant la démarche et complété par le listing communal des espèces d'oiseaux.

### LPO HERAULT

Ass. Locale LPO depuis 2006

Nombre de membres : 560

Nombre de salariés : 3



L'année 2008, à la LPO Hérault a été marquée par l'élaboration d'un dossier de création d'un centre de soins à la faune en détresse et celle d'un plan d'actions pour sauver de l'extinction la Pie Grièche à poitrine rose. En effet, cet oiseau, autrefois bien répandu sur l'ensemble du territoire national est devenu un des plus rares de notre pays avec 17 couples nicheurs (tous en Hérault) recensés en 2008. Des inventaires faunistiques ont été menés en garrigue ainsi qu'une étude de l'impact des éoliennes sur l'avifaune. Des chantiers nature consacrés à la réouverture de milieux ont été réalisés en partenariat avec des sociétés de chasse. Le but est de favoriser et de restaurer la biodiversité et de procurer de nouveaux territoires de chasse à certains rapaces, comme l'Aigle de Bonelli, le Busard cendré, le Faucon crécerellette. La LPO Hérault a organisé à ce sujet de nombreuses projections du film "Le Busard cendré, Prince des garrigues" pour sensibiliser le public à la richesse de ce milieu menacé. La LPO Hérault a réalisé de nombreux suivis comme ceux de la Pie Grièche à poitrine rose, du Faucon crécerellette, de l'Outarde canepetière, du Grand Butor, du Busard cendré, Circaète et Grand Duc. Les bénévoles ont également participé à un suivi de la reproduction des canards et Foulques en partenariat avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, la Fédération départementale des chasseurs de l'Hérault, l'Adena et la SPN. La LPO Hérault a fait de nombreuses interventions auprès des médias, des élus pour faire respecter les dates d'ouverture de la chasse au gibier d'eau. Une charte des toitures a été élaborée afin de favoriser l'implantation du Faucon crécerellette dans les villages de la plaine héraultaise. Enfin la LPO Hérault a participé aux travaux de mise en place d'un Agenda 21 à Villeveyrac favorable à

une agriculture raisonnée et un développement harmonieux et respectueux de l'environnement.

### LPO ISERE

Ass. Locale LPO depuis 2006

Nombre de membres : 1 190

Nombre de salariés : 9



L'année 2008 à la LPO Isère a été marquée par trois grands événements : le congrès national de la LPO, la journée des 1600 pandas et un séminaire technique à Corps. Le séminaire de Corps rassemblait les techniciens, administrateurs, scientifiques et spécialistes de la faune sauvage et des milieux naturels de la région. Il nous a permis de faire valider les actions engagées depuis plus de 10 ans en faveur de la faune. La journée des 1600 pandas nous a poussés à être réactifs et a permis de travailler avec le WWF. Nous avons porté ce jour-là un message sur l'érosion de la biodiversité, à la fois sur le plan mondial et sur le plan local. Le bilan est apparu plus que satisfaisant car plus de 3000 personnes sont venues voir les 1600 figurines de pandas disposées au sol. Au passage sur notre stand, la liste rouge des vertébrés de l'Isère était mise en valeur et expliquée à tous. Enfin le congrès national LPO à Echirrolles a définitivement marqué les esprits. Nous fêtons les 10 ans de notre collaboration avec le conseil général de l'Isère. C'était donc l'occasion de présenter et mettre en avant le travail de notre équipe de salariés et de bénévoles qui se rendent au quotidien sur le terrain pour préserver les espèces les plus sensibles et surveiller l'évolution des autres. Cette journée fut suivie de sorties sur le terrain permettant aux "non-isérois" de découvrir notre beau département et le terrain tant foulé par nos salariés et bénévoles. A noter un projet de Réserve naturelle régionale sur le Drac aval. Elle devrait être instituée courant 2009, sa surface sera d'environ 800 ha et elle englobera un Espace naturel sensible que la LPO Isère gère. La biodiversité en zones urbaines était mise à l'honneur avec un projet de conservation de la dernière population de crapaud calamite de l'agglomération grenobloise présente sur des zones constructibles. Cette étude a débouché sur la construction d'un parking prenant en compte cette

espèce. Quatorze études et suivis ont été réalisés en 2008. On note une très mauvaise année pour la reproduction du busard cendré en plaine de Bièvre. La satisfaction reste la lancement de nouveaux carrés STOC avec les premiers ornithologues formés grâce à la "Petite Université du Piaf". On notera une amélioration de la lisibilité et de la visibilité de notre association auprès des institutions, mais aussi du grand public et des médias et ce notamment grâce aux nombreux événements auxquels nous avons participé et à la création d'un poste de chargée de communication.

### LPO LOIRE

Ass. Locale LPO depuis 1998

Nombre de membres : 708

Nombre de salariés : 6



L'année 2008, à la LPO Loire a été marquée, par la quatrième édition des rencontres interrégionales des Refuges LPO en septembre dans le cadre prestigieux du Château de Bouthéon qui ont rassemblé 200 enfants, une trentaine d'exposants et de conférenciers et près de 4 500 participants sur 3 jours ! Ces rencontres ont également permis le lancement "officiel" de la nouvelle campagne Refuges en présence d'Allain Bougrain-Dubourg. 2008 fut également la première année du nouvel observatoire régional de la faune qui se décline en 22 actions de suivi et de protection des espèces menacées régionalement (Milan royal, chevêche, amphibiens, chiroptères, etc.) dans chacun des 8 départements de Rhône-Alpes. Sites : La LPO Loire s'est énormément investie en 2008 sur la mise en place de la ZPS de la Plaine du Forez. Ce site Natura 2000 couvre environ 30 000 hectares dont la quasi-totalité des 300 étangs du Forez ainsi que les principales zones agricoles qui abritent courlis, oedicnème, vanneau, pie-grièche, alouettes, etc. Après de longues années de forte opposition du monde agricole et cynégétique, le Document d'objectifs sera enfin validé en 2009. La LPO Loire a également réactualisé l'inventaire des rapaces diurnes nicheurs dans la ZPS des Gorges de la Loire. Par rapport au dernier inventaire de 1998, cela a permis de confirmer le mauvais état de conservation du Milan royal puisque plus aucun couple ne se

reproduisait en 2008 dans le périmètre de la ZPS. Espèces : dans le cadre de la convention avec le Conseil général, un inventaire des trois espèces de pie-grièches a été réalisé. Si la pie-grièche écorcheur est encore très bien représentée, les populations de pie-grièche grise et à tête rousse sont désormais extrêmement menacées avec moins de 20 couples pour chacune d'entre-elles. Ce programme a également permis l'édition d'une plaquette de sensibilisation et la réalisation d'animation dans les collèges. 2008 fût également l'année de la publication de la Liste Rouge des vertébrés de Rhône-Alpes. Il ressort de cet imposant travail que 11 amphibiens (52%), 10 reptiles (34%), 130 oiseaux (38%) et 39 mammifères (35%) sont menacés à des degrés divers dans notre région. Hommes et société : le Tourisme de Nature continue à se développer avec 7 séjours organisés dans le département en 2008 et dont les participants viennent de la France entière. 65 sorties et conférences ont permis à plus de 3000 personnes de nous rejoindre sur nos activités et 217 animations dans 80 établissements scolaires ont permis de sensibiliser plus de 5000 enfants.

## LPO TARN

Ass. Locale LPO depuis 1998  
 Nombre de membres : 370  
 Nombre de salariés : 5



L'année 2008 a été marquée par la mise en place d'un système de vidéotransmission permettant de suivre la nidification du couple de Faucons pèlerins qui se reproduit depuis 2001 sur la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi. Grâce à cette réalisation, mise en place en partenariat avec la Ville d'Albi, le public peut désormais découvrir dans des conditions exceptionnelles ce rapace prestigieux. Plus de 1200 personnes ont été accueillies lors de permanences commentées aux mois d'avril et de mai et ont pu assister en direct à l'élevage des 3 jeunes faucons. 2008 a également vu l'implication de l'association dans la réalisation du Document d'Objectifs de la Zone de Protection Spéciale de la Forêt de Grésigne et des causses environnantes (Réseau Natura 2000). Des inventaires de terrains ont porté sur les espèces patrimoniales de ce site de plus de 27 000 hectares

(rapaces rupestres et forestiers, petite avifaune des milieux ouverts...). Ils ont permis de préciser les enjeux de conservations et d'orienter les propositions d'actions de conservation qui figureront dans le futur document de gestion qui sera rédigé en 2009 par la LPO Tarn et l'ATASEA (partenaire sur ce dossier). Afin d'améliorer les connaissances sur l'avifaune tarnaise, la LPO Tarn a réalisé plusieurs enquêtes et inventaires de terrain, en particulier sur le Milan royal, la Chevêche d'Athéna et l'Hirondelle de fenêtre. 2008 a également vu la poursuite des prospections de terrain dans le cadre de notre participation à la réactualisation de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées (2007-2010). Pour la 3<sup>ème</sup> saison consécutive un suivi de la migration postnuptiale a été assuré fin-août –début-septembre sur le site de Roquecèzière en partenariat avec la LPO Aveyron et le PNR du Haut-Languedoc. Le Centre de soins de l'avifaune tarnaise, géré par la LPO Tarn, a poursuivi son activité en 2008 et a accueilli une centaine d'oiseaux sauvages blessés ou en difficultés. Les activités d'animations et d'éducation à l'environnement se sont elles aussi poursuivies à la Réserve Naturelle Régionale de Cambounet-sur-le-Sor avec, cette année, plus de 850 personnes accueillies dont 650 enfants. La LPO Tarn a également rédigé trois documents de sensibilisation – vulgarisation sur l'avifaune du Parc naturel régional du Haut-Languedoc : "Hirondelles et martinets", "Rapaces nocturnes" et "Migration".

## LPO VIENNE

Ass. Locale LPO depuis 1992  
 Nombre de membres : 1 019  
 Nombre de salariés : 11



L'année 2008 à la LPO Vienne a été marquée par la réhabilitation écologique du lac de Saint-Cyr. Désormais, hauts-fonds, prairies humides, mares temporaires, etc. ponctuent le paysage de la vallée. Six observatoires ont été installés le long des parcours en accès libre ou en zone accompagnée par un guide naturaliste. Entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite et aux non-voyants, le lac de Saint-Cyr disposera bientôt d'une signalétique adaptée à tous pour guider et informer les visiteurs sur la faune et la flore à observer. 2008

a été la 1<sup>ère</sup> année de terrain pour le projet national Oiseaux des bois issu d'un partenariat entre l'Office National des Forêts et la LPO. Objectif : améliorer la prise en compte de l'avifaune dans les forêts de production de plaine. Trois sites possédant une spécialisation sur certains oiseaux sont concernés en France. En forêt de Moulière, c'est l'avifaune des espaces forestiers ouverts qui intéresse ce programme et en particulier la fauvette pitchou et l'engoulevent d'Europe. Au terme des 3 années de suivis de ces espèces, une étude comparée des végétations et des populations inventoriées permettra de déterminer de quelle manière ces espèces pour-ront être prises en compte dans les aménagements et la gestion forestière d'aujourd'hui. 2008 marquait la 4<sup>ème</sup> et dernière année de prospection dans le cadre de l'atlas régional des oiseaux nicheurs. 9 320 données ont été collectées pour la Vienne par 172 observateurs. L'année 2008 se doit d'être marquée d'une pierre blanche pour la découverte de nouvelles espèces nicheuses : héron garde-bœufs, aigrette garzette et busard des roseaux. Des espèces occasionnelles au printemps ont également été notées : sterne pierregarin, hibou des marais ou encore mésange noire pour lesquelles la reproduction a été confirmée. Maintenant s'ouvre un nouveau défi, celui de la mise en forme de toutes ces informations qui constitueront un très beau livre qui viendra couronner tous ces efforts. À la demande du Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes, la LPO Vienne a poursuivi un programme d'ani-mations élaboré en 2007 faisant référence à deux rivières, la Belle et la Clouère. Ce programme vise à faire découvrir une partie de la vallée en tant que paysage remarquable de la région, mais aussi à faire prendre conscience de l'importance des zones humides pour la faune, la flore et les oiseaux.

## LPO YONNE

Ass. Locale LPO depuis 1995  
 Nombre de membres : 463  
 Nombre de salariés : 1



L'année 2008, à la LPO Yonne, a été marquée par le creusement de deux mares sur la Réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux et la plantation

## Pour info....

Les associations locales comptent 192 salariés, leur budget cumulé est estimé à environ 8 000 000 €

par nos bénévoles, le 22 novembre, d'une haie bocagère de 730 arbustes. Une signalétique a également été mise en place sur les routes aux abords de ce site naturel. Le don d'un généreux membre, a permis l'achat, sur la commune de Malicorne, d'un pré avec de vieux arbres et fréquenté par la Huppe fasciée et la Chevêche d'Athéna. La LPO Yonne a également travaillé au projet de restauration de la roselière de la Queue de l'Étang de Moutiers. L'étude et le baguage de 228 baguées d'hirondelles dont 20 contrôles s'est poursuivi cette année ainsi que le suivi de la nidification de la Chevêche d'Athéna. Nous nous sommes investis sur la surveillance et la protection des Busards cendré et Saint Martin, du Grand duc d'Europe, du Milan royal et du Faucon pèlerin dont une femelle est cantonnée depuis juillet sur le nichoir installé sur la cathédrale d'Auxerre. Afin de mieux connaître les oiseaux migrateurs et nicheurs dans l'Yonne, une Halte migratoire a été mise en place sur notre réserve de Bas-Rebourseaux, soit 681 oiseaux bagués appartenant à 31 espèces et un STOC-Capture représentant 98 oiseaux bagués de 21 espèces. Des études telles que les comptages Wetlands, Grand cormoran et Grande aigrette, les STOC-Biovigilance, STOC-EPS et l'Observatoire Rapaces se sont poursuivies cette année. Le Comité d'homologation régional s'est réuni deux fois pour le contrôle des observations d'espèces rares et exceptionnelles en Bourgogne afin de constituer une base de données fiable. Nous avons aussi participé au sauvetage d'amphibiens aux Bries, à Appoigny et conseillé le creusement de mares de substitution en amont du futur parc d'activités. 1034 amphibiens ont pu être sauvés lors de notre campagne 2008. Des études ornithologiques et préalables à l'installation d'éoliennes ont été réalisées par notre chargé d'études. La LPO Yonne a participé au 44e Colloque interrégional d'ornithologie organisé par l'EPOB (Étude et Protection des Oiseaux en Bourgogne) et le Parc Naturel Régional du Morvan, à des réunions du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons et à des animations scolaires et grand public. Le numéro 17 du "Moyen-duc" revue ornithologique, a été publié et nous rédigeons un article mensuel dans le quotidien départemental (l'Yonne Républicaine) afin de mieux faire connaître les oiseaux et la nécessité de protéger leurs habitats.

### Coordination régionale LPO Pays de la Loire

Le 20 septembre 2008, les délégations LPO de Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de Sarthe et de Vendée ainsi que Mayenne Nature Environnement ont officialisé le regroupement en donnant un statut associatif à leur Coordination régionale fondée le 14 mai 2004. La Coordination Régionale LPO Pays de la Loire et la Région des Pays de la Loire ont engagé, sur la période 2006/2007/2008, un partenariat autour de l'amélioration des connaissances de la faune régionale, ce travail ayant abouti à une hiérarchisation des enjeux liés à la biodiversité sur le territoire régional. Cette Coordination régionale LPO compte plus de 4120 membres et une trentaine de salariés, via les cinq structures qui la composent, soit une force régionale tout à fait représentative. Elle se devait donc d'officialiser son fonctionnement auprès des services de l'État et des collectivités. La région Pays de la Loire est bien évidemment la première concernée dans le cadre de notre collaboration pour l'élaboration d'une stratégie régionale pour la biodiversité et notre mission sur la faune. La Coordination régionale LPO s'emploie à renforcer son action régionale par :

- la structuration et la mutualisation des compétences de ses associations : recrutement d'un coordinateur régional et d'un coordinateur scientifique ;
- la mise en place de programmes régionaux (plans d'action rales des genêts, chiroptères ...);
- la mutualisation de la communication (médiaplanning, communiqués de presse, publications);
- l'organisation d'événements à l'échelle de la région (colloque ornithologique, rencontres sur la gestion différenciée...);
- la représentation auprès de multiples partenaires et l'ébauche de partenariats techniques ou financiers.

### LPO ANJOU

Ass. Locale LPO depuis 1991  
Nombre de membres : 1 211  
Nombre de salariés : 7

L'année 2008 à la LPO Anjou a été marquée par l'organisation en novembre d'un conseil



départemental qui a réuni plus de 50 bénévoles et administrateurs travaillant sur les orientations de l'association dans des domaines tels que la protection des espèces et habitats, etc. Le 20 septembre les délégations LPO de Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de Sarthe et de Vendée ainsi que Mayenne Nature Environnement ont donné un statut associatif à la Coordination régionale LPO Pays de la Loire fondée le 14 mai 2004. Elle compte 4120 membres et une trentaine de salariés, via les cinq structures qui la composent soit une force régionale tout à fait représentative. La LPO Anjou a réalisé le diagnostic écologique de 43 espaces végétalisés de la ville d'Angers. Les résultats acquis permettent d'envisager des perspectives de gestion favorables à l'avifaune et à la biodiversité. Dans le cadre du projet national "Intégrer la biodiversité dans les systèmes agricoles" la LPO et la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire ont collaboré à la création d'un outil complet de diagnostic biodiversité sur les exploitations agricoles. L'année 2008 a été l'occasion de finaliser l'état des lieux de la faune en Pays de la Loire dans le cadre de la convention entre la Coordination régionale LPO Pays de la Loire et le conseil régional. L'ouvrage sur l'avifaune a été diffusé auprès de l'ensemble de la communauté ornithologique. LPO Anjou coordonne au niveau régional le plan national de restauration Chiroptères. Un état des lieux a été actualisé et des fiches action opérationnelles sont en cours de finalisation. En 2008, cinq projets de classement en refuge Excellence ont vu le jour. L'exposition "La Loire Angevine au naturel" a été réalisée: ce projet comporte les affiches, 1 mallette d'empreintes, 5 plateaux de jeu, des oeuvres originales de Denis CLAVREUL et l'édition d'une plaquette. Ces outils sont destinés à être exposés ou utilisés lors des animations grand public et scolaires par les salariés ou les membres de l'association. Un Club Jeunes Naturalistes pour les enfants de 9 à 15 ans a été créé. Il est encadré par des bénévoles et s'adresse aux enfants "curieux de nature". Le groupe est adhérent des CPN (Connaître et protéger la nature).

### LPO LOIRE ATLANTIQUE

Ass. Locale LPO depuis 1993  
Nombre de membres : 1 482  
Nombre de salariés : 8



A la LPO Loire-Atlantique, l'année 2008 a été marquée par le lancement de notre campagne "Tous acteurs pour préserver la nature ordinaire", une campagne d'actions concrètes pour la protection des espaces naturels de proximité, la qualité des paysages, la préservation du cycle de l'eau et de la biodiversité. Une campagne qui s'adresse aux particuliers, entreprises et municipalités de l'ensemble du territoire national. 2008 a ainsi été l'occasion d'organiser un Colloque "Gestion Ecologique des espaces verts et naturels", de réaliser un livret "Municipalités et protection de la nature", guide/conseil pour une gestion écologique des territoires communaux. Ce document va être, avec le soutien de la LPO France, imprimé à l'échelle nationale et mis à disposition de l'ensemble des délégations, groupes et relais LPO en France. La plaquette destinée aux entreprises doit quant à elle sortir courant Juin 2009.

Le projet a reçu le soutien de la Fondation Nature et Découvertes, qui en a fait l'un de ses "coups de coeur" et de nombreuses municipalités ont demandé à recevoir le dossier.

Renseignements : [municipalites@lpo.fr](mailto:municipalites@lpo.fr)

En Presqu'île Guérandaise, l'année 2008 a été marquée par la signature d'un partenariat avec la Maison des Paludiers à Saillé (Guérande), qui accueille désormais les locaux de la LPO 44, et avec laquelle nous avons développé un programme de visites combinées "Bêtes à plumes et grains de sel". Développement également d'un partenariat avec la communauté de communes "Cap Atlantique", pour la réalisation de panneaux pédagogiques sur des sites touristiques et d'intérêt ornithologique.

Renseignements : [vanessa.saez@lpo.fr](mailto:vanessa.saez@lpo.fr)

2008 a également été l'occasion de réaliser l'inventaire naturaliste et le plan de gestion de l'île de Loire "Boire Rousse/Bernardeau", en partenariat avec le WWF et le Conseil général de Loire-Atlantique, avec lequel nous avons renouvelé notre convention (expertises et accueil du public sur les Espaces Naturels Sensibles du département). 2008 a enfin été l'occasion de relancer le site web de la LPO Loire-Atlantique (<http://loire-atlantique.lpo.fr>), d'organiser les Rencontres Régionales des Refuges LPO Pays de la Loire et de terminer les prospections relatives à l'Atlas des Oiseaux nicheurs de Bretagne.

## LPO SARTHE

Ass. Locale LPO depuis 2003

Nombre de membres : 495

Nombre de salariés : 3



L'année 2008, à la LPO Sarthe a été marquée la mise en place de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs Coordination LPO – Conseil Régional Pays de la Loire, signée avec le Conseil Régional des Pays de la Loire pour la période 2006-2008. Dans ce cadre, des actions en faveur de la préservation de la biodiversité ont été menées : la coordination d'un groupe régional faune doit rassembler les spécialistes de la faune des Pays de la Loire et poursuivre la concertation autour des problématiques de conservation (listes rouges, etc...). L'objectif est de réaliser une stratégie d'intervention régionale pour la biodiversité, de concevoir des programmes d'actions pertinents visant à préserver, à restaurer et faire connaître la faune, de sensibiliser les acteurs locaux, les collectivités à la prise en compte des espèces faunistiques d'intérêt patrimonial le plus en amont possible des divers projets qu'ils conduisent. La LPO Sarthe a réalisé une exposition sur le Bocage sarthois à travers des panneaux consacrés à la haie champêtre et aux vergers de hautes-tiges. L'objectif fût de réaliser des panneaux d'exposition sur les éléments structurants de ce milieu afin de posséder des supports de communication visuels indispensables pour sensibiliser les publics. Suite à la découverte d'une population importante de Sonneur à ventre jaune sur la carrière sèche CEMEX-Granulats-Centre du Châtelet à Ségrie, un suivi annuel a été prévu pendant toute la durée d'exploitation. Ce suivi, réalisé par la LPO Sarthe, a pour objectifs de conseiller l'exploitant sur la gestion de la population de Sonneur à ventre jaune et d'étudier la dynamique de la population de Sonneur à ventre jaune en fonction, notamment, de la conduite de l'exploitation et des aménagements réalisés pour l'espèce. Après une décennie d'étude sur les problématiques liées à la raréfaction la Chevêche d'Athéna, de travail de recensement, de protection et de sensibilisation, la LPO Sarthe a synthétisé les informations collectées afin de rédiger et de publier un document faisant

état cette espèce dans le département. L'année 2008 fut également marquée par le nouveau partenariat entre la LPO Sarthe et le gîte des Mésangères qui s'est traduit par une diversification et un développement des activités d'éducation à l'environnement.

## LPO VENDEE

Ass. Locale LPO depuis 1995

Nombre de membres : 816

Nombre de salariés : 9



L'année 2008, à la LPO Vendée, a été marquée par le lancement d'une campagne d'acquisitions de terrains sur l'ensemble du département. En effet, la maîtrise foncière est l'un des meilleurs outils permettant de protéger, gérer et/ou restaurer des sites sensibles. L'achat de terrains en milieu rural étant une opération longue et compliquée, un groupe de travail a été constitué au sein de la LPO. Composé d'une quinzaine de bénévoles et salariés, il est chargé de délimiter les secteurs d'acquisition, de suivre le projet avec les partenaires, d'orienter les stratégies d'achat et de gestion. 2008 a été riche en événements, bien que peu de terrains ont été achetés : signature de la convention entre la LPO Vendée et la LPO France (qui sera propriétaire des terrains) ; signature de la convention entre la LPO et la SAFER ; lancement d'une campagne d'appel à dons auprès des adhérents et partenaires de la LPO Vendée (Fin décembre, les dons s'élevaient à 2 600€) ; achat de deux parcelles, l'une à Nalliers dans la "zone à Outarde" (vigne) et l'autre à Notre-Dame-de-Monts (prairie de marais) ; engagement de travaux de gestion sur ces deux parcelles (taille et vendange collectives à Nalliers, petits travaux hydrauliques et pâturage à Notre-Dame-de-Monts). En 2008, la LPO Vendée a également été chargée par le Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie, structure intercommunale regroupant les communes des communautés de commune du pays Yonnais et de Vie et Boulogne, de réaliser une étude sur les corridors écologiques et les sites naturels majeurs de son territoire d'action afin d'affiner le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Ce travail s'est déroulé en plusieurs étapes et a permis d'identifier les sites naturels majeurs et les corridors

## Pour info...

Les groupes sont une réunion de membres LPO ayant une activité commune. Ils n'ont pas de personnalité morale indépendante. En conséquence, leurs résultats sont intégrés à ceux de la LPO nationale.

écologiques ; de comparer les cartographies avec les documents d'urbanisme existants ; de rencontrer chaque commune du Pays Yon et Vie et de proposer des modifications des documents d'Urbanisme pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux ; et enfin de proposer, sous la forme de fiches action, des mesures de gestion et de sensibilisation à des pratiques vertueuses de gestion de la nature (bannir l'utilisation des produits phyto, bien entretenir une haie etc. ). 2008 a également l'année "test" pour la base de données en ligne dont l'adresse est [www.faune-vendee.org](http://www.faune-vendee.org). Résultat d'un gros travail de préparation, la LPO Vendée a ouvert à l'occasion de son assemblée générale un nouvel outil de collecte des observations d'oiseaux.

## GROUPES LPO

### LPO AISNE

Groupe LPO depuis 1999  
Nombre de membres : 279  
Nombre de salariés : 0



En 2008, l'équipe de la LPO Aisne a intensifié ses actions auprès du grand public pour sensibiliser le plus grand nombre à la biodiversité et à la protection des milieux. Deux moments forts comme lors la Journée Mondiale des Zones Humides où une exposition a permis de montrer tout l'intérêt de ces milieux mais aussi leur fragilité, pendant que des bénévoles mettaient en place, en collaboration avec le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (CSNP), un dispositif bâché le long d'une route d'une longueur de 500 m pour la préservation des amphibiens. Nous avons participé au suivi pendant plusieurs semaines et près de 4000 animaux furent sauvés. Pour la manifestation nationale "Aux Arbres Citoyens"», nos bénévoles, les élèves de l'école primaire J. Verne, leurs parents et enseignants, ont planté une "Forêt pédagogique biodiverse", soit 700 arbres de diverses variétés locales dans le parc de la Maison Sainte Croix. Les partenaires étaient : la commune de Belleu et

l'association "Forestiers du Monde". Dans l'école se tenaient des expositions : "Les Arbres Remarquables de l'Aisne", la nature de proximité et les travaux des enfants sur le thème : "L'arbre, source de vie".

La LPO Aisne a organisé 42 sorties qui ont attiré plus de 1000 participants. Les Semaines Régionales de l'Environnement ont été l'occasion de chantiers de nettoyage sur le site de la Rigole du Noirieux. En 2008 nous avons participé à plusieurs comptages et enquêtes de terrain, tels le STOC écoute et le comptage Wetland, en collaboration avec Picardie Nature et le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. Sur la réserve du Parc d'Isle, à St Quentin nous collaborons à un suivi hivernal régulier des oiseaux d'eau, ce qui nous a permis un rapprochement avec d'autres associations locales et la communauté d'agglomération. SOS oiseaux blessés continue son développement et déborde sur les départements limitrophes avec plus de 100 appels.

### LPO BASSE-NORMANDIE

Groupe LPO depuis 2004  
Nombre de membres : 580  
Nombre de salariés : 0



L'année 2008 a été marquée par notre participation, à l'occasion de la Fête de l'Oiseau Libre, aux Œufs de St Clair à la chapelle de Banneville/Ajon (14), avec la collaboration des Amis de la Chapelle, du CREPAN qui nous a parlé de ses plantations d'ormes et de son étude sur la rivière l'Ajon, de REGARDS qui nous a exposé des photos naturalistes de la région, de la Dame Blanche centre de sauvetage de la faune sauvage qui a relâché des rapaces soignés à St Julien de Mailloc. Expos sur les Refuges LPO, expo-vente de produits naturalistes, atelier de décoration d'œufs, visite d'un jardin naturel, il y en avait pour tous les goûts malgré le temps maussade. Les Portes Ouvertes à l'Ecole du Paysage et de l'Horticulture sont devenues une autre animation habituelle pour notre groupe, en mai à St Gabriel-Brécy (14). Cette année, l'accent était mis sur la "nature" sous toutes ses formes : productions bio, création d'un jardin sauvage, conférences sur le désherbage naturel, l'agriculture biologique, les roses anciennes, la biodiversité dans les jardins. Notre stand a attiré des curieux de nature et

sensibilisé des néophytes aux aménagements plus respectueux de l'environnement. A l'occasion de la sortie de Cricqueville en Bessin, nous avons organisé une marche citoyenne de sensibilisation au respect de l'environnement qui a réuni une vingtaine de personnes. Trois jours plus tard, nous aidions un agriculteur de Banneville/Ajon à planter une haie bocagère de 200m. Deux actions de terrain en faveur du paysage.

Les actions de la vie associative ont par ailleurs été marquée par :

- 18 sorties de découverte des oiseaux
  - la réalisation d'une publication sur les oiseaux du Bessin
  - 3 LPO infos en mars, juillet et novembre
  - le colloque sur le gravelot à collier interrompu
  - la participation à la réalisation d'un CD sur les chants d'oiseaux
  - la participation au CN à Paris, les rencontres des membres de Basse-Normandie et les réunions mensuelles du Comité de Pilotage
- Enfin, les actions majeures en faveur des espèces ont porté sur les suivis STOC, l'enquête sur la chevêche d'Athéna dans le Bessin réalisé par un stagiaire BTSa GPN et le suivi grand corbeau et faucon pèlerin dans une carrière de la Manche.

### LPO CHARENTE-MARITIME

Groupe LPO depuis 1992  
Nombre de membres : 1 200  
Nombre de salariés : 1



L'année 2008, à la LPO 17, a été marquée par la finalisation des rentrées dans la base de données des observations effectuées pour l'atlas des oiseaux nicheurs, mais aussi par un gros travail de sensibilisation et d'information auprès des instances de La Rochelle et de Royan pour la mise en place d'un partenariat et la création de Refuges Collectivités (création effective en 2009). Ont également eu lieu de nombreuses animations et sorties animées par les bénévoles référents, et la tenue de plusieurs stands avec animations (Aytré, Prissé la Charrière, GAB, ...)

Les actions majeures suivantes ont également été menées :

**Sites** : - Participation à l'Observatoire du Patrimoine

Naturel du marais poitevin en partenariat avec le Parc Interrégional du marais poitevin,

- Inventaire des oiseaux de plaine et du Gorgebleue à miroir,
- Suivi des rassemblements postnuptiaux d'Oedicnème criard,
- Suivi et protection du Busard cendré,
- Mise en place d'une station STOC capture sur la RNR du marais de Pampin en partenariat avec le service Hygiène santé environnement de la Rochelle.

**Espèces :** - Coordination départementale de l'enquête Outarde canepetière et du programme de conservation du Busard cendré en partenariat avec le GODS, Poitou-Charentes Nature et le CNRS,

- Coordination départementale de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes et de l'observatoire Rapaces diurnes,

**Homme et société :** - Développement d'interventions pédagogiques et de création de Refuges LPO dans les maisons de retraite,

- Mise en oeuvre d'une convention pluriannuelle avec le service de l'Eau de la Ville de La Rochelle pour valoriser et apporter des conseils en gestion sur le site du captage d'eau potable de Fraise,

- Lancement du projet de création d'un Refuge Collectivités sur le canal de Romsay en partenariat avec le service des espaces verts de La Rochelle,

- Développement d'interventions pédagogiques en marais de la Seudre en partenariat avec le CREN et la Communauté de Communes du bassin de Marennes,

- Participation à la création d'une exposition "dans les bottes de l'Agriculteur" en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime,

- Lancement du projet de création d'une exposition sur les "oiseaux nicheurs des marais littoraux charentais" en partenariat avec Léa Nature, le Conseil général de Charente-Maritime, l'Agence de l'eau Adour Garonne et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

## LPO CHER

Groupe LPO depuis 1993  
Nombre de membres : 170  
Nombre de salariés : 0



L'année 2008 a été marquée par un travail du groupe dans de nombreuses directions. Nous nous sommes en effet rapprochés des

associations environnementales du département au travers d'actions communes : sorties grand public, suivi et marquage du busard cendré, comptage des oiseaux d'eau hivernant en Brenne, collecte et synthèse des observations de la migration de la grue cendrée sur le département. Nous avons en outre participé à la protection de colonies d'hirondelles de fenêtre. Nous avons été présents sur de nombreuses manifestations départementales, pour l'information et la sensibilisation du public et des jeunes : Eurobirdwatch, Fête de la Nature, Festival du film écologique de Bourges, nettoyage de rivière avec Surfrider... Enfin, nous avons élargi le réseau des Refuges LPO par de nombreuses adhésions.

## LPO CORREZE

Groupe LPO depuis 2002  
Nombre de membres : 232  
Nombre de salariés : 0



L'année 2008, à la LPO Corrèze, a été marquée par une forte mobilisation des bénévoles qui par la tenue de stands et d'expositions sur plusieurs manifestations dans le département a vu l'évolution des adhérents augmenter considérablement pour le groupe LPO 19. Nous avons diffusé le film "Les oiseaux de Corrèze" au Centre culturel de Brive, devant un public de 70 personnes pour la plupart non adhérentes. En termes d'animations et de vie associative, 23 sorties grand public et un séjour hors département (dans l'Aveyron) ont été organisés tout au long de cette année. Nous avons également participé à la fête de la pomme à St Viance et à la fête de la châtaigne à Beynat, à la nuit de la chouette Corrézienne à Dampnat et à la semaine du développement durable à Tulle. Nous avons organisé une sortie au profit des écoles de Tulle et Brive, une conférence sur les Rapaces nocturnes avec exposition à l'appui à la Maison du département de Meyssac et participé à la fête de la Nature à l'étang de Miel à Beynat. Enfin, le succès de la deuxième soirée au Centre Culturel de Brive sur la pose de nichoirs nous a encouragés à continuer les soirées à thème. Les actions majeures en faveur de la protection des espèces ont porté sur le suivi du faucon pèlerin, avec de plus en plus d'observateurs pour un suivi plus approfondi sur le département. L'aboutissement du

suivi est récompensé par la présentation du faucon pèlerin en Corrèze sur les Cahiers de la Surveillance. L'année a en outre été marquée par les enquêtes "rapaces nicheurs", "pie grièche grise" et "oiseaux des jardins en hiver" et la participation du groupe à l'atlas du Limousin avec la SEPOL, mais aussi aux comptages STOC EPS, Wetlands et migration postnuptiale. Enfin, le groupe a participé, à la demande de la Fédération du parc naturel régional du Limousin, à une réunion de la ZPS du plateau de Millevaches (enquêtes).

## LPO FINISTERE

Groupe LPO depuis 1997  
Nombre de membres : 618  
Nombre de salariés : 0



L'année 2008 à la LPO Finistère a été marquée par notre participation à la manifestation de "GUISSENY, Rendez vous Nature" au cours de laquelle nous avons réalisé des animations auprès de plus de 200 personnes. Les bénévoles ont organisé un suivi du radeau à sterne de l'étang du Curnic entre les mois d'avril et juillet. La nidification en cours a malheureusement échoué en raison d'un cas probable de prédation. Le réseau des bénévoles qui organise l'acheminement des oiseaux blessés du nord et du sud du département vers la Station LPO de l'Île Grande (Côte d'Armor) a permis le transport de 350 oiseaux. Le réseau oiseaux en détresse concerne aussi les petits mammifères tels que les jeunes hérissons. Ces petits animaux, très difficiles à élever, sont transférés ensuite soit au Centre de faune sauvage de Charente Nature à Angoulême, soit au centre de soins de Nantes à l'Ecole Vétérinaire qui les réhabilite à la vie sauvage. Fort des 206 Refuges LPO présents sur le département, des bénévoles y ont réalisé des inventaires sur les oiseaux présents, animés des stands sur le thème "l'homme dans la Nature". Le Comité Départemental de la Randonnée et le groupe LPO Finistère ont signé une convention de partenariat afin d'organiser des actions communes alliant des ateliers de découverte de la nature et des oiseaux, à la randonnée. A ce titre le comité, la LPO Finistère, et le Centre Hélios Marin de Perharidy, situé à Roscoff, ont organisé en septembre une randonnée d'intégration,

## Pour info...

La LPO comptait 14 groupes en 2008.

sur l'île de Batz pour 16 jeunes bretons de 12 à 17 ans scolarisés au centre de Perharidy. Les animations scolaires réalisées auprès des écoles, l'organisation de sorties nature à Pont l'Abbé, à la Forêt du Cranou, aux 7 îles et à Ouessant ainsi que la participation du groupe à des manifestations telles que la Fête de la Nature nous ont permis de sensibiliser plusieurs centaines de participants.

### LPO LOIRET

Groupe LPO depuis 2005

Nombre de membres : 376

Nombre de salariés : 0



L'année 2008, à la LPO Loiret, a été marquée par la signature d'une convention entre France Télécom, la LPO Loiret et LNE (Loiret Nature Environnement) pour mettre un terme au danger que représente le parc des poteaux téléphoniques creux pour la faune sauvage. Les actions majeures de la LPO Loiret en faveur des espèces ont porté sur :

- le suivi de la reproduction de la Chevêche d'Athéna en nichoirs (19 couples) et en sites naturels (12 couples),
  - le suivi de la reproduction de l'effraie des clochers en nichoirs (21 couples) et en sites naturels (8 couples),
  - le suivi et le comptage des nids d'hirondelles rustiques et de fenêtré sur 8 communes,
  - le suivi de la reproduction du guépier d'Europe (2 couples) avec 4 jeunes à l'envol,
  - le suivi de la huppe fasciée (8 couples),
  - la fabrication et la pose de 10 nichoirs adaptés pour 7 espèces d'oiseaux cavernicoles sur le domaine de l'Herboretum à Saint Ay (45).
- La LPO Loiret a mené différentes actions de sensibilisation auprès du grand public :
- la réalisation de 6 sorties ornithologiques (180 personnes),
  - l'animation de 5 stands (environ 700 personnes), la Fête des plantes et des fleurs à Olivet et "Rentrée en Fête" à Orléans, 2 stands réalisés en partenariat avec le Jardin du Cheminot, la Fête de la Nature à Chécy, la Foire des Loges à Vitry aux Loges, le Marché de Noël à Boigny sur Bionne. La LPO Loiret a réalisé tout au long de l'année 2008 plusieurs animations pédagogiques : 16 animations de classe dans des écoles maternelles

et primaires (417 enfants + 27 adultes) ayant pour thème la fabrication de mangeoires, les rapaces nocturnes de la région, la découverte des oiseaux des jardins et la protection des hirondelles.

### LPO ILLE-ET-VILAINE

Groupe LPO depuis 1988

Nombre de membres : 850

Nombre de salariés : 1



L'année 2008, à la LPO Ille et Vilaine aura été marquée par un tournant puisque des actions de préservation ont été mises en place afin de remobiliser des bénévoles qui souhaitaient aller au-delà des actions de sensibilisation. Ces axes de développement du bénévolat s'articulent autour d'un groupe "Chevêche", d'un groupe "Oiseaux des Bois" qui intervient sur la forêt de Rennes en lien avec l'ONF. Deux autres groupes "Hirondelles" et "Effraie des clochers" sont en réflexion. Le comité de pilotage du groupe a lancé la réflexion sur le changement de statut du groupe vers une association locale LPO. Les objectifs principaux de ce changement seraient une plus grande indépendance financière, un ancrage plus local vis-à-vis des collectivités et une mobilisation plus simple des bénévoles sur les questions organisationnelles. Coté salarié, 2008 fut une année fructueuse grâce à la mise en place de Refuges LPO sur les sites Yves Rocher à la Gacilly (éco-hotel) et à Ploërmel (usine de production) : Sébastien Gervaise, le salarié, et Jean-Jacques Guiblin, bénévole responsable du volet Refuges, ont pu influencer sur la gestion de ces deux espaces grâce à une présence régulière sur les lieux et à une expertise dans l'aménagement de lieux propices au maintien ou au retour de la biodiversité. Cette démarche n'a bien sûr été possible que par la volonté des dirigeants d'Yves Rocher de développer ce mode de gestion. Sur le plan financier, la signature de ces deux contrats représente également un bonus appréciable pour la réalisation de ces actions. Enfin, le groupe LPO Ille-et-Vilaine a fêté au mois de mai 2008 ses 20 ans lors d'une journée à l'écocentre de la Taupinais, prêtée par la ville de Rennes. En 2008, plus de 40 sorties à pied ou en calèche programme consultables sur le site <http://bretagne.lpo.fr/> ont été

proposées ainsi que des conférences, des expositions permettant au public de découvrir la nature de proximité et de mettre en avant les actions du groupe.

### LPO MEURTHE-ET-MOSELLE NORD

Groupe LPO depuis 2002

Nombre de membres : 922

Nombre de salariés : 0



L'année 2008 a été marquée par la participation du groupe à la nouvelle édition de la Fête de la Nature à laquelle plus de 300 participants sont venus nous rencontrer. L'accueil au Jardin de Nature LPO de VALLEROY remporte un succès grandissant puisque nous avons accueilli sur le site 1500 personnes en groupes ou isolées. De récents aménagements y ont été mis en place : Nouveaux murets de pierres sèches, plantations de plantes herbacées pour les insectes, gîtes à crapauds et grenouilles et potager bio en cours de création, etc. De quoi faire de ce lieu une référence régionale ce qui nous amène à recevoir des élus venus s'informer et s'inspirer de notre travail. A ce titre le Conseil régional de Lorraine a invité le groupe LPO à participer à un travail sur les bonnes méthodes de culture des jardins et espaces verts publics en Lorraine. Le groupe s'est investi à la sauvegarde d'une colonie d'hirondelles de fenêtré nichant sur les bâtiments HLM de de CONFLANS en JARNISY. La société ICF gestionnaire de ce parc immobilier prévoyant de faire des travaux de réfection de toiture, 20 nichoirs ont été installés pour permettre à la colonie de se redévelopper sur l'ensemble de la cité.

### LPO MEURTHE-ET-MOSELLE SUD

Groupe LPO depuis 2002

Nombre de membres : 800

Nombre de salariés : 0



L'année 2008 à la LPO Meurthe et Moselle sud, aura connu, dans le domaine de la vie associative, un point fort avec la création de notre nouveau site internet en octobre 2008, consultable à l'adresse <http://www.lpo-meurthe-et-moselle-sud.fr>. Sur le plan de la préservation des sites, nous avons lancé notre premier

chantier d'entretien et d'aménagement de la haie d'une longueur d'environ 1 km, acquise par la LPO à Badonviller et située sur une ancienne voie de chemin de fer. Ce fut également une occasion de prendre contact avec les élus des 2 communes concernées, Badonviller et Fenneville. Nous avons poursuivi la sensibilisation à la préservation des vergers par la présentation de diaporama et de l'exposition «les vergers de Lorraine » dans 6 communes du département, ainsi qu'au local LPO de Nancy soit une durée cumulée de 12 semaines. Dans le domaine de la préservation des espèces, nous avons renforcé le programme d'action chevêche dans le Saintois et le Lunévillois avec la construction et la pose de 70 nichoirs. Nous avons effectué le suivi du faucon pèlerin en milieu urbain où l'arrivée d'un 2<sup>ème</sup> couple a été constatée à Nancy. Nous avons renforcé l'équipe busard sur le secteur de Lunévillois et développé notre enquête hirondelles et martinets. La vie associative aura aussi été marquée par des animations plus nombreuses en milieu scolaire et périscolaire. Avec plus de 30 sorties, nous avons augmenté le nombre des animations à destination d'un large public : citons la participation à la journée des zones humides, à la 2<sup>ème</sup> Fête de la Nature, à l'EurobirdWatch et à la journée "aux arbres citoyens".

## LPO MEUSE

Groupe LPO depuis 2003  
 Nombre de membres : 129  
 Nombre de salariés : 0



L'année 2008, à la LPO Meuse, a été marquée par la plantation d'un verger conservatoire de 15 vieilles variétés locales dans la cité scolaire de STENAY avec 100 élèves de 6<sup>ème</sup> et le CAT de STENAY. **Les actions majeures ont porté sur :**

- le suivi ornithologique sur la vallée de la Meuse, en particulier le râle des genêts, le courlis cendré et la pie-grièche grise
- le suivi des populations d'oiseaux sur les sablières MCA
- le comptage mensuel d'octobre à mars des Anatidés et des héronnières

- l'installation de 3 observatoires sur les sablières MCA
- le comptage mensuel sur les étangs privés de BELVAL en partenariat avec des thésards du CERFE
- la mise en place de 2 nichoirs à Chouette effraie (Avioth et Bras sur Meuse)
- les expositions photos au musée de la bière ("Mammifères" de F. FEVE, avec l'association déclin nature, "voyage au pays des lapons" de Dominique LANDRAGIN)
- la participation à 2 marchés : 1 bio sur Bar le Duc et 1 sur Nouart avec expo photos et marche découverte des patrimoines naturel et architectural)
- l'expo au musée de la bière sur les baies sauvages.

## LPO MORBIHAN

Groupe LPO depuis 2005  
 Nombre de membres : 571  
 Nombre de salariés : 0



L'année 2008 à la LPO Morbihan a été particulièrement marquée par la mise en œuvre, avec l'aide de l'association Bretagne Vivante, de notre projet d'éducation à l'environnement et de connaissance des hirondelles qui a bénéficié à 100 enfants du département. Par ailleurs, la tenue d'un stand LPO à l'occasion d'une Rando-ferme intitulée "Oiseau, Faune, Flore" nous a permis d'accueillir 400 personnes. Une sortie à l'attention du grand public, dédiée spécialement à la connaissance des rapaces sur le site de Tréhorenteuc, près de Paimpont, a été organisée, de même qu'une grande foire aux plantes avec les Jardiniers de France à Kervignac : 4 000 entrées ont été comptabilisées au total. Au niveau des animations, 2 "journées nature" et 11 sorties "grand public" ont été organisées au cours de l'année, auxquelles ont participé 317 adultes et 16 enfants, de même que 2 grandes animations scolaires qui ont rassemblé 145 enfants. Enfin, l'année a été marquée par la signature d'une vingtaine de refuges et autant de nouvelles adhésions.

## LPO MOSELLE

Groupe LPO depuis 2008  
 Nombre de membres : 879  
 Nombre de salariés : 0



L'année 2008 à la LPO Moselle a été marquée par l'organisation d'une Semaine de la Nature, en mai, à Maizières-Les-Metz. Avec une exposition photographique, 2 animations scolaires, 4 sorties sur le terrain et 2 conférences, la Semaine a connu son apogée avec une rencontre entre public (une soixantaine de personnes) et des auteurs lorrains de livre sur la nature. Le grand public ainsi que les collectivités locales ont pu s'informer des actions que nous menons en Moselle. Une campagne en faveur des hirondelles et martinets a été réalisée durant l'année 2008. Cette campagne a associé, tout au long du printemps et de l'été, le recensement des nids et des couples nicheurs (plus de 500 nids occupés répertoriés) par un peu plus de 60 adhérents bénévoles, conférences-débats, édition et diffusion d'une fiche d'identification et d'une fiche de conseils pour favoriser la présence des hirondelles. Les actions de protection en faveur du busard cendré et de la chouette chevêche ont été poursuivies en 2008, dans un cadre régional en partenariat avec les Groupes LPO de Meurthe et Moselle et Meuse. 110 nichoirs à chevêche ont notamment été réalisés, dont 30 pour la Moselle ; leur pose a commencé durant l'hiver 2008. Initiée en 2006, la politique de rencontre avec les collectivités locales et les industriels grands propriétaires terriens s'est poursuivie en 2008. L'objectif reste de sensibiliser à la biodiversité et d'inciter à des pratiques d'entretien respectueuses de l'environnement. Ces contacts ont débouché sur des mises en Refuge LPO (près de 6 ha mis en Refuges) et des conventions de partenariat pour la mise en valeur de vergers, parcs ou espaces naturels. Sur le plan de la vie associative, l'année 2008 a été marquée par la décision de demander la transformation du Groupe en Association Locale. Les bénéfices attendus de cette évolution sont principalement une amélioration des relations avec les partenaires institutionnels locaux et une plus grande souplesse dans la gestion des projets.

## ASSOCIATIONS LOCALES REGIONALES

### LPO Alsace (67 - 68)

8 rue Adèle Riton - 67000 Strasbourg  
Tél 03 88 22 07 35  
alsace@lpo.fr

### LPO Aquitaine (24 - 33 - 40 - 47 - 64)

109 Quai Wilson - 33130 Bègles  
Tél/Fax 05 56 91 33 81  
aquitaine@lpo.fr

### LPO Auvergne (03 - 15 - 43 - 63)

2 bis rue du Clos Perret - 63100 Clermont-Ferrand  
Tél 04 73 36 39 79 - Fax 04 73 36 98 74  
auvergne@lpo.fr

### LPO Champagne-Ardenne (08 - 10 - 51 - 52)

Der Nature - Ferme des Grands Parts - D 13  
51290 OUTINES  
Tél 03 26 72 54 47 - Fax 03 26 72 54 30  
champagne-ardenne@lpo.fr

### LPO Franche-Comté (25 - 70 - 39 - 90)

Maison de l'Environnement de Franche-Comté  
7 rue Voirin - 25000 Besançon  
Tél 03 81 50 43 10 - Fax 03 81 61 66 21  
franche-comte@lpo.fr

### LPO Haute-Normandie (27-76)

19 boulevard d'Orléans - 76100 Rouen  
Tél/Fax 02 35 03 08 26  
haute-normandie@lpo.fr

### LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

(04 - 05 - 06 - 13 - 83 - 84)  
Villa St Jules - 6 avenue Jean Jaurès  
83400 Hyères  
Tél 04 94 12 79 52 - Fax 04 94 35 43 28  
paca@lpo.fr

## ASSOCIATIONS LOCALES DEPARTEMENTALES

### LPO Anjou (49)

Maison de la confluence - 10 rue de Port Boulet  
La pointe - 49080 Bouchemaîne  
Tél 02 41 44 44 22 - Fax 02 41 68 23 48 - anjou@lpo.fr

### LPO Aude (11)

Ecluse Mandirac - 11100 Narbonne  
Tél/Fax 04 68 49 12 12  
aude@lpo.fr

### LPO Aveyron (12 - 48)

10 rue des Coquelicots - 12850 Onet-le-Château  
Tél 05 65 42 94 48  
aveyron@lpo.fr

### LPO Côte d'or (21)

Espace Mennetrier - rue Louis Jouvét - 21240 Talant  
Tél 03 80 56 27 02  
cote-dor@lpo.fr

### LPO Drôme (26)

Maison de la Nature et de l'environnement -  
3 côte des Chapelliers- 26100 Romans sur Isère  
Tél 04 75 05 14 79  
drome@lpo.fr

### LPO Haute-Savoie (74)

24 rue de la Grenette - 74370 Metz-Tessy  
Tél/Fax 04 50 27 17 74  
haute-savoie@lpo.fr

### LPO Hérault (34)

Pierre Maigre - 3 impasse St Exupéry - 34110 Frontignan  
Tél 06 29 81 66 31 - herault@lpo.fr

### LPO Isère (38)

MNEI - 5 place Bir Hakeim - 38000 Grenoble  
Tél 04 76 51 78 03 - Fax 04 76 51 24 66  
isere@lpo.fr

### LPO Loire (42)

Maison de la Nature - 4 rue de la Richelandière  
42100 Saint-Etienne  
Tél 04 77 41 46 90 - Fax 04 77 46 84 70  
loire@lpo.fr

### LPO Loire-Atlantique (44)

1 rue André Gide - 44300 Nantes  
Tél 02 51 82 02 97 - Fax 02 40 47 04 69  
loire-atlantique@lpo.fr

### LPO Sarthe (72)

Maison de l'eau - 43 rue de l'Estrel - 72100 Le Mans  
Tél 02 43 85 96 65  
sarthe@lpo.fr

### LPO Tarn (81)

Place de la Mairie  
BP 27 - 81290 Labruguière  
Tél 05 63 73 08 38 - Fax 05 63 73 43 22  
tarn@lpo.fr

### LPO Touraine (37)

148 rue Louis Blot - 37540 Saint-Cyr-sur-Loire  
Tél/Fax 02 47 51 81 84  
touraine@lpo.fr

### LPO Vendée (85)

61 rue Gutenberg  
85000 La Roche-sur-Yon  
Tél 02 51 46 21 91 - Fax 02 51 62 07 93  
vendee@lpo.fr

### LPO Vienne (86)

389 avenue de Nantes  
86000 Poitiers  
Tél 05 49 88 55 22 - Fax 05 49 30 11 10  
vienne@lpo.fr

### LPO Yonne (89)

19 rue de la Tour d'Auvergne  
89000 Auxerre

## GROUPES LPO

### LPO Aisne (02)

4 rue de la Mazure - 02200 Acy  
Tél 06 72 43 61 32  
aisne@lpo.fr

### LPO Audomarois (62)

4 rue du Marais - 62910 Moule  
Tél 09 62 24 06 89  
audomarois@lpo.fr

### LPO Basse-Normandie (14 - 50 - 61)

M. Dominique Loir - 10, Route du chaos - Marigny  
14400 Longues-sur-Mer  
Tél 02 31 92 86 27  
basse-normandie@lpo.fr

### LPO Charente-Maritime (17)

Maison des Associations de Bonnaire  
99 rue Nicolas Gargot - Tasdon - 17000 La Rochelle  
Tél/Fax 05 46 50 92 21 - charente-maritime@lpo.fr

### LPO Cher (18)

Moulin de la Voiselle - 5 Bld de Chanzy - 18000 Bourges  
cher@lpo.fr

### LPO Corrèze (19)

M. Arnaud Reynier  
Espagnagol - 19190 Beynat  
Tél 06 24 97 04 49 - correze@lpo.fr

### LPO Finistère (29)

Mme Armelle Griffon - 40 rue Mauduit du Plessis  
29900 Concarneau - Tél 02 98 50 66 57  
finistere@lpo.fr

### LPO Ille-et-Vilaine (35)

Maison de quartier de la Bellengerais  
Rue du Morbihan - 35700 Rennes  
Tél 02 99 27 21 13 - Fax 02 99 27 21 11  
ille-et-vilaine@lpo.fr

### LPO Loiret (45)

M. Patrick Duhamel - 37 rue de la Grange  
45430 Chécy - Tél 02 38 86 97 93

### LPO Meurthe-et-Moselle nord (54)

M. Claude Navrot - 7 rue Briey - 54910 Valleroy  
Tél 03 82 46 39 24 - meurthe-et-moselle-nord@lpo.fr

### LPO Meurthe-et-Moselle sud (54)

Parc Ste Marie - Maison de l'espace Vert

1 rue du Maréchal Juin - 54000 Nancy - Tél 03 83 28 71 77  
meurthe-et-moselle-sud@lpo.fr

### LPO Meuse (55)

M. Dominique Landragin - 47 rue des Rosiers  
55700 Stenay - Tél 06 83 29 25 47 - meuse@lpo.fr

### LPO Morbihan (56)

Contactez la LPO France  
Tél 05 46 82 12 34

### LPO Moselle (57)

Domaine de Mazenod - 3 rue de la Libération  
57685 Augny - Tél 03 87 68 01 62 - 06 73 26 73 31  
moselle@lpo.fr

### LPO Oise (60)

c/o Nicholas Gilbert  
19 avenue de Chartres  
60500 Chantilly - Tél 06 86 88 79 77  
oise@lpo.fr  
Tél 03 86 48 31 94  
yonne@lpo.fr

## ANTENNES

### LPO Brenne (36)

Maison de la Nature - 36290 Saint-Michel en Brenne  
Tél 02 54 28 11 04 Fax 02 54 38 03 71

### Station LPO de l'Île Grande (22)

22560 Pleumeur Bodou  
Tél 02 96 91 91 40 - Fax 02 96 91 91 05  
ile-grande@lpo.fr

### LPO Ile-de-France - Mission Rapaces (75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95)

62 rue Barge - 75015 Paris  
Tél 01 53 58 58 38 - Fax 01 53 58 58 39  
ile-de-france@lpo.fr  
rapaces@lpo.fr

### LPO Grands Causses - Mission Rapaces (12)

Le Bourg - Bureau de Poste - 12720 Peyrleau  
Tél 05 65 62 61 40 - Fax 05 65 62 65 66  
vautours@lpo.fr

### LPO Marais Poitevin (85)

Le Grand Mothais  
85450 Champagné-les-Marais  
Tél/Fax 02 51 56 78 80 - marais-poitevin@lpo.fr  
RELAIS

### LPO United-Kingdom

The Anchorage - The Chalks - Chew Magna  
Bristol BS 40 8SN - Grande-Bretagne  
Tél 00 44 1 275 33 29 80 - Fax 00 44 870 762 64 25  
lpo@kjhall.org.uk

## CENTRES DE SAUVEGARDE

**Alsace** : LPO Alsace (03 88 69 63 74)

**Auvergne** : LPO Auvergne (04 73 27 06 09)  
cds.auvergne@lpo.fr

**Côtes d'Armor** : Station LPO de l'Île Grande  
(02 96 91 91 40)

**Gironde** : LPO Aquitaine (05 56 26 20 52)

**Provence-Alpes-Côte d'Azur** : LPO PACA

(04 90 74 52 44) - crsfs-paca@lpo.fr

**Tarn** : LPO Tarn (05 63 73 08 38)

## RESERVES NATURELLES, SITES, CAMPS

### Réserve naturelle du Val d'Allier (03)

LPO Auvergne - 8-12 bd de Nomazy - 03000 Moulins  
Tél 04 70 44 40 66 - Fax 04 70 44 40 99

### Espace Nature du Val d'Allier (03)

LPO Auvergne - 8-12 bd de Nomazy - 03000 Moulins  
Tél 04 70 44 46 29 - Fax 04 70 44 40 99

### Camp de migration du Fort de la Revère (06)

LPO PACA - Villa St Jules - 6 avenue Jean Jaurès - 83400 Hyères  
- Tél 04 94 12 79 52 - Fax 04 94 35 43 28  
paca@lpo.fr

### Camp de migration de Gruissan (11)

LPO Aude - Ecluse Mandirac - 11100 Narbonne  
Tél/Fax 04 68 49 12 12 - aude@lpo.fr

### Réserve naturelle des marais de Moëze-Oléron (17)

LPO - Ferme de Plaisance - 17780 St-Froult  
Tél/Fax 05 46 83 17 07

### Réserve naturelle du marais d'Yves (17)

LPO - Ferme de la Belle Espérance - 17340 Yves  
Tél/Fax 05 46 56 41 76  
marais.yves@espaces-naturels.fr

### Réserve naturelle de Lilleau des Niges (17)

LPO - Maison du Fier - 17880 Les Portes en Ré  
Tél/Fax 05 46 29 50 74 - lilleau.niges@espaces-naturels.fr

### Réserve naturelle baie de l'Aiguillon (17)

LPO - Ferme de la Prée Mizotière - 85450 Ste-Radegonde-des-Noyers - Tél 02 51 56 82 98 - Fax 02 51 56 87 94 - frederic.corre@lpo.fr

### Station de lagunage (17)

LPO - Espace Nature  
Place Colbert - 17300 Rochefort-sur-Mer  
Tél 05 46 82 12 44 - espace.nature@lpo.fr

### Réserve naturelle régionale de la Massonne (17)

LPO - Tél. 05 46 82 12 34  
lpo@lpo.fr

### Réserve naturelle des Sept-Iles (22)

Station LPO de l'Île Grande  
22560 Pleumeur Bodou  
Tél 02 96 91 91 40 - Fax 02 96 91 91 05  
resnat7iles@lpo.fr

### Camp de migration Pointe de Grave (33)

LPO Aquitaine - 109 Quai Wilson - 33130 Bègles  
Tél 05 56 91 33 81 - aquitaine@lpo.fr

### Maison des Oiseaux du Haut Allier (43)

LPO Auvergne - Le Prieuré  
43380 Lavoute Chilhac - Tél 04 71 77 43 52

### LPO Presqu'île Guérandaise (44)

Maison des Paludiers - 18 rue des prés Garnier - Saillé 44350  
Guérande - Tél 02 51 10 52 14 ou 06 50 23 67 12  
vanessa.saez@lpo.fr

### Réserve naturelle régionale des Coteaux du Pont-Barré (49)

LPO Anjou - Maison de la Confluence  
10 rue de Port Boulet - 49080 Bouchemaîne  
Tél. 02 41 44 44 22 - Fax 02 41 68 23 48 - anjou@lpo.fr

### Camp de migration Montagne de la Serre (63)

LPO Auvergne - 2 bis rue du Clos Perret  
63100 Clermont-Ferrand - Tél 04 73 36 39 79  
auvergne@lpo.fr

### Réserve naturelle du Sabot de Frotey (70)

LPO Franche-Comté - Maison de l'Environnement de Franche-Comté - 7 rue Voirin - 25000 Besançon  
Tél. 03 81 50 43 10 - Fax 03 81 61 66 21 - franche-comte@lpo.fr

### Réserve naturelle régionale de Cambounet-sur-le-Sor (81)

LPO Tarn - Place de la Mairie - BP 27 - 81290 Labruguière  
Tél 05 63 73 08 38 - Fax 05 63 73 43 22 - tarn@lpo.fr

### Camp de migration Pointe de l'Aiguillon (85)

LPO Vendée - 61 rue Gutenberg  
85000 La Roche-sur-Yon  
Tél 02 51 46 21 91 - Fax 02 51 62 07 93 - vendee@lpo.fr

### Réserve naturelle des marais de Müllebourn (85)

LPO - Fort Larron - 85330 Noirmoutier en l'Île  
Tél/Fax 02 51 35 81 16

### Réserve naturelle régionale du marais de la Vacherie (85)

LPO Marais Poitevin - Le Grand Mothais - 85450  
Champagné-les-Marais. Tél/Fax 02 51 56 78 80  
marais-poitevin@lpo.fr